

UNIVERSITÉ de PARIS (ex Paris Diderot-Paris 7)
UFR d'ÉTUDES ANGLOPHONES

MASTER MEEF (M1 et M2)
Mention second degré, parcours anglais,
en partenariat avec
les Universités Sorbonne Nouvelle et Sorbonne Université,
l'INSPE de Paris et le Rectorat de Paris

ANNÉE 2020 - 2021

Coordinatrice du parcours anglais de l'INSPE de Paris
Séraphine Lansonneur seraphine.lansonneur@inspe-paris.fr

Coordinateurs de la formation pour l'Université de Paris
Stéphane Gresset stephane.gresset@noos.fr
et Franck Zumstein franck.zumstein@u-paris.fr

Secrétariat
Sophie Rouquette
Bureau 448, Bâtiment Olympe de Gouges 01 57 27 58 50
sophie.rouquette@u-paris.fr

Informations sur le site de l'UFR
<https://etudesanglophones.u-paris.fr/>

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) parcours anglais est préparé conjointement à l'université et à l'Institut National Supérieur du Professorat et d'Éducation (INSPE) de Paris. L'année de M1 inclut la préparation au concours du CAPES/CAFEP d'anglais, épreuves écrites et orales, une initiation à la recherche et une formation professionnalisante, comprenant des stages en établissement scolaire.

Les étudiants titulaires du M1 peuvent poursuivre leur cursus en M2 parcours « alternant » ou « fonctionnaire stagiaire » en cas de réussite au concours (ils sont alors fonctionnaires-stagiaires en responsabilité à 9 heures par semaine en établissement scolaire) ou en M2 parcours « adapté » ou « non-lauréat », ce qui leur permettra de poursuivre leur formation universitaire et à orientation professionnelle et de re-préparer les épreuves du concours CAPES/CAFEP.

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS

Vos contacts :

Coordinateurs :

Stéphane Gresset et Franck Zumstein

Secrétariat UFR à Paris-Diderot :

Sophie Rouquette, sophie.rouquette@u-paris.fr, bureau 448, bât. Olympe de Gouges, 01 57 27 58 50

Secrétariat à l'INSPE de Paris :

Brigitte Thepaut, brigitte.thepaut@inspe-paris.fr, bureau 22, sur le site de Molitor, 01 40 50 25 35

Accès en M1 MEEF :

Tout étudiant titulaire d'une licence peut candidater en se pré-inscrivant sur le site de l'INSPE de Paris avant le 3 juillet : <http://www.inspe-paris.fr> rubrique candidatures. La commission d'admission se réunit le 6 juillet 2020.

Cette année et en raison de la pandémie de la Covid 19, les inscriptions administratives se feront sur internet via le lien envoyé à chaque candidat sélectionné pour la formation au master MEEF d'anglais.

Inscription au concours :

Les inscriptions aux concours (CAPES et CAFEP) de la session 2021 se feront sur le site ci-dessous par Internet **de la mi-septembre à la mi-octobre** (dates exactes non encore connues) <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable. L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

**CALENDRIER M1 MEEF
2020-21
(sous réserve)**

Mardi 1er septembre 13h-16h30

Tronc commun de formation
Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47 rue des Ecoles, 75005
Accueil par le recteur puis conférence tronc commun

Jeudi 3 septembre, 9h30-13h

Pré-rentrée à l'INSPE de Paris
Molitor ou Batignolles (à confirmer)
Accueil de l'ensemble de la promotion puis par université

Semestre 1 : rentrée lundi 7 septembre 2020

Cours du 9 septembre au 29 décembre 2020

Vacances de la Toussaint (1 semaine, dates à confirmer)

1^{er} stage groupé, 2^{ème} quinzaine de novembre (à préciser)

Vacances de fin d'année du 19 décembre au soir au 4 janvier au matin

2nd stage groupé en janvier 2021 (à préciser)

Semestre 2 : rentrée le lundi 18 janvier 2021 (à confirmer)

Cours du 20 janvier à la 2^{ème} quinzaine de mai (date exacte à préciser)

Vacances d'hiver (1 semaine, dates à confirmer)

Ecrits d'admissibilité du CAPES : fin mars

Vacances de printemps du 17 avril au 3 mai

Oraux d'admission du CAPES : 2^{ème} quinzaine de juin

**3 concours blancs de préparation à l'écrit (civilisation, littérature, thème-version-linguistique),
épreuves de 5h le samedi, à chaque semestre**

Colles de préparation aux oraux du concours fin mai

Emploi du temps du M1 MEEF S1 (sous réserve)

Du 7 septembre au 19 décembre 2020

[2 semaines de stage¹, 2^{ème} quinzaine de novembre]

Pour chaque contenu de cours vous vous inscrirez dans le groupe 1 ou dans le groupe 2
mais nous devons veiller à ce que les 2 groupes soient équilibrés

Lundi :

- 9h30-12h : séances/séquences suivi de stage, enseignants INSPE
- 13h-15h : linguistique 1, S. Gresset
- 13h-15h : thématiques littéraires 1, M. Imbert
- 15h15-17h15 : notions culturelles 1, S. Prévost

Mardi :

- 10h30-12h30 : notions culturelles 2, S. Prévost
- 10h30-12h30 : didactique 1, S. Lansonneur
- 13h30-15h : phonétique 1, N. Ballier
- 13h30-15h : compréhension orale 1, I. Trevian
- 15h15-17h15 : synthèse orale 1, I. Trevian

Mercredi :

- 9h-11h : thématiques littéraires 2, M. Imbert
- 11h15-13h15 : synthèse orale 2, P. Schor
- 12h-13h30 : version 1, J-M. Fournier
- 14h15-15h45 : thème 1, F. Ogée

Jeudi :

- 9h-10h30 : compréhension orale 2, F. Zumstein
- 10h30-12h30 : didactique 2, S. Lansonneur
- 10h30-12h : thème 2, F. Ogée
- 13h15-15h15 : linguistique 2, S. Gresset
- 13h45-15h15 : version 2, J-M. Fournier
- 15h30-17h : phonétique 2, N. Ballier

Vendredi

13h30-17h30 : culture commune, INSPE (à confirmer)²

+ 1 **séminaire** à choisir parmi les séminaires du M1 recherche (sauf traduction littéraire) ou complément disciplinaire du M2 MEEF (civilisation américaine ou arts et culture visuelle, le mercredi après-midi)

¹ Aucun cours pendant les 2 quinzaines de stage à temps plein (novembre et janvier).

² Les cours indiqués *en italiques* se déroulent à l'INSPE de Paris, site Molitor ou site Batignolles.

Emploi du temps du M1 MEEF S2 (sous réserve)

Du 19 janvier à la 2^{ème} quinzaine de mai 2021

[Stage en janvier]

Pour chaque cours vous suivrez l'un des deux groupes proposés

Lundi :

- 9h30-12h : suivi de stage et séquences numériques, à l'INSPE
- 13h30-15h30 : linguistique 1, S. Gresset
- 15h30-17h : thème 1, S. Bakshi
- 17h15-18h45 : version 1, L. Cros

Mardi :

- 11h15-12h45 : compréhension et argumentation 1, I. Trevian
- 11h30-13h30: synthèse orale 1, V. Elefteriou
- 14h-16h : didactique 1, M. Pelissier
- 16h15-18h15 : notions culturelles 1, M-J. Rossignol

Mercredi :

- 9h-11h : notions culturelles 2, M-J. Rossignol
- 11h15-13h15 : synthèse orale 2, V. Elefteriou
- 14h-16h : didactique 2, enseignante INSPE
- 16h15-18h15: thématiques littéraires 1, J-M. Fournier

Jeudi :

- 9h-10h30 : compréhension et argumentation 2, F. Zumstein
- 10h30-12h : thème 2, S. Bakshi
- 10h30-12h30 : linguistique 2, S. Gresset
- 12h30-14h : version 2, L. Cros
- 14h-16h : thématiques littéraires 2, J-M. Fournier

Vendredi :

- Matin : analyse de productions d'élèves, INSPE (à confirmer)*
- Après-midi : culture commune, INSPE (à confirmer)*

+ 1 **séminaire** à choisir parmi les séminaires du M1 recherche (sauf traduction littéraire) ou le complément disciplinaire du M2 MEEF (littérature et linguistique, le mercredi après-midi)

Rapports du jury

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-du-second-degre-sujets-et-rapports-de-jurys.html>

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. Epreuves d'admissibilité

1° Composition

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège.

Pour cette épreuve en 2020, trois notions culturelles (1 notion de collège et 2 axes de lycée) et deux axes littéraires (programme de spécialité Langues, littératures et Cultures, Etrangères et Régionales) sont inscrites au programme du concours. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : cinq heures ; **coefficient 2.**

Programme de l'épreuve de composition : un thème des programmes de collège renouvelé tous les deux ans et quatre axes d'études des programmes de lycée renouvelés pour moitié chaque année

Thème des programmes de collège :

Voyages et Migrations (cycle 4)

Axes d'étude des programmes du lycée :

- Art et contestation (axe 1 de la thématique 1, « art et pouvoir », spécialité terminale)
- Diversité et inclusion, (tronc commun du cycle terminal)
- Le passé dans le présent (Axe 8, Classe de Seconde générale)
- Utopies, dystopies. (Axe 3 de la Thématique 'Imaginaires', classe de Première, Spécialité Littérature, Langues et Cultures étrangères et Régionales)

2° Traduction (version et/ou thème, au choix du jury)

L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; **coefficient 2.**

B. Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à **l'une des notions ou axes** de l'ensemble des programmes de lycée et de collège (cf. programme ci-dessous). Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- **une première partie, en langue étrangère**, consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.

- **une seconde partie en langue française** consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé de vingt minutes + entretien de dix minutes ; seconde partie : exposé de vingt minutes + entretien de dix minutes) ; **coefficient 4**.

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère **en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège** ;

- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury **portant sur la même notion ou axe** des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

- a) La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.
- b) La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique), ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent

dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; **coefficient 4**.

Sujets des épreuves de l'écrit du CAPES d'anglais

Sujets zéro, donnés en exemple avant la 1^{ère} session du CAPES 2014 :

http://www.education.gouv.fr/cid49096/exemples-sujets-notes-commentaires-concours-second-degre.html#Concours_externe%20du%20Capes

Sujets du CAPES 2014 :

[Sujet de la composition écrite en anglais](#)

[Sujet de la traduction](#)

Sujets du CAPES 2015 :

http://www.education.gouv.fr/cid298/sujets-des-epreuves-admissibilite-rapports-des-jurys-des-concours-capes-session-2015.html#Concours_externe%20et%20CAFEP%20correspondant

Sujets du CAPES 2016 :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98470/sujets-des-epreuves-admissibilite-rapports-des-jurys-des-concours-capes-session-2016.html#Concours_externe_du_Capes_et_Cafep_correspondant

Sujets du CAPES 2017 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/54/3/s2017_capes_externe_lve_anglais_1_745543.pdf

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/69/3/s2017_capes_externe_lve_anglais_2_745693.pdf

Sujets du CAPES 2018 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/52/2/s2018_capes_externe_lve_anglais_1_926522.pdf

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/53/0/s2018_capes_externe_lve_anglais_2_926530.pdf

Sujets du CAPES 2019 :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid138733/sujets-rapports-des-jurys-capes-2019.html>

Sujets du CAPES 2020 : publiés à la rentrée 2020

STAGES

Les étudiants en M1 MEEF parcours anglais bénéficieront de deux périodes de 2 semaines de stage en établissement secondaire, en novembre 2020 et en janvier 2021, stages d'observation et pratique accompagnée, donnant lieu à des ECTS à chaque semestre. Ces stages serviront aussi de « supports » aux cours « Conception de séances et de séquences » (UE3 S1), « Exploitation didactique et analyse de productions d'élèves » (UE3 S2) et « Analyse de pratiques en lien avec le stage » (UE6 S2).

Pour les étudiants enseignants vacataires d'anglais en collège ou en lycée, la pratique professionnelle peut faire office de stage : ils seront évalués sur leur pratique par un formateur INSPE.

RATTRAPAGE

Les étudiants inscrits en M1 MEEF sont en contrôle continu intégral pour tous les enseignements sans session de rattrapage. Une demande de dérogation au contrôle continu est possible pour des étudiants qui rentrent dans les catégories suivantes : salariés, mères de trois enfants et plus, sportifs de haut niveau, arrêts maladie de longue durée. La demande doit être formulée avec justificatifs et adressée aux

deux coordinateurs parcours anglais UFR Etudes anglophones Université de Paris (M. Gresset et M. Zumstein, avec copie à Mme Rouquette, secrétariat MEEF-CAPES à l'UFR Etudes anglophones) au maximum un mois après la rentrée universitaire. Les modalités de remise du dossier (papier ou électronique) seront précisées à la réunion pédagogique de l'UFR.

Une commission des trois universités du parcours anglais ainsi que de l'INSPE se réunit en octobre pour examiner les demandes de validation d'ECUE ou UE antérieures (fournir les relevés de notes aux coordinateurs) ainsi que les demandes de dispense d'assiduité.

Le directeur de l'INSPE de Paris autorise alors les étudiants à s'inscrire en contrôle terminal pour toutes les UE ou pour certaines UE. **Seuls les étudiants inscrits en contrôle terminal auront droit à une session de rattrapage ou session 2.** Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) votées par l'INSPE pour l'année 2020-21 figurent en annexe à la présente brochure.

Maquette de l'année de M1

Intitulé UE	Contenu	ECTS
UE 1		14
<i>Culture anglophone</i>	Axes culturels des programmes du secondaire 1 et 2 (Préparation à la composition écrite)	5
	Axes littéraires du programme de spécialité (cycle terminal : 1 ^{ère} et Terminale) 1 et 2 (Préparation à la composition écrite)	5
	Synthèse orale 1 et 2	4
UE 2		6
<i>Culture commune</i>	Devenir enseignant 1 et 2	
UE 3		12
<i>Culture didactique</i>	Introduction à la didactique	3
	Conception de séances et de séquences	3
	Didactique (dossier)	3
	Suivi individualisé	
	Analyse de productions d'élèves	3
UE 4		16
<i>Langue écrite et langue orale</i>	Thème 1 et 2	3
	Version 1 et 2	3
	Linguistique 1 et 2	4
	Phonétique	2
	Compréhension orale 1 et 2	4
UE 5		6
<i>Recherche</i>	Séminaire de recherche 1	3
	Séminaire de recherche 2	3
	(Possibilité de choisir un séminaire dans un établissement du parcours anglais de l'INSPE)	
UE 6		6
<i>Mise en situation professionnelle</i>	Analyse de pratiques en lien avec le stage	3
	Conception de séances intégrant le numérique	3

En dehors de la culture commune, qui se déroule sur l'ensemble de l'année, les cours sont semestriels mais UE et ECUE sont annuels, autrement dit, pour la plupart des cours (des précisions vous seront données à ce sujet à la rentrée), c'est une note annuelle qui vous sera attribuée, note qui sera la moyenne des enseignements des 2 semestres dans chaque cours : exemple, vous aurez une note pour le thème qui sera la moyenne de la note de thème 1 (semestre 1) et de celle de thème 2 (semestre 2).

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE1 : culture anglophone

- Axes culturels des programmes du secondaire (composition écrite) – domaine GB

Responsable pédagogique : Stéphanie Prévost stephanie.prevost@univ-paris-diderot.fr

- Axes littéraires Spécialité LLCER (composition écrite) – domaine US

Responsable pédagogique : Michel Imbert michel.imbert@univ-paris-diderot.fr

BO spécial 22 janvier 2019 et cf instructions dans la partie « conseils méthodologiques »

- Synthèse orale de documents

Séminaire disciplinaire en rapport avec les programmes culturels du secondaire (civilisation et littérature, collège et lycée). Entre autres, préparation à la partie orale en anglais de l'épreuve de mise en situation professionnelle du CAPES.

Responsables pédagogiques : Ives Trevian et Paul Schor

Modalités de contrôle continu à déterminer

ATTENTION, au concours, pour l'épreuve orale n°1 de mise en situation professionnelle (synthèse et didactique) les sujets peuvent porter sur l'ensemble des notions et axes des programmes de lycée et collège, et pour l'épreuve orale sur dossier n° 2 (compréhension & argumentation et analyse de productions d'élèves) ils portent sur une notion ou axe culturel commun aux deux parties de l'épreuve.

UE2 : culture commune

Devenir enseignant 1 : contexte d'exercice du métier – culture professionnelle commune

Responsables pédagogiques : formateurs INSPE

Programmes sur le site de l'INSPE

Evaluation en contrôle terminal pour tous en fin d'année

UE3 : culture didactique

Responsable pédagogique : Samia Hatri samia.hatri@inspe-paris.fr

- Didactique : histoire des méthodologies, problématiques de l'enseignement-apprentissage

Enseignante : Séraphine Lansonneur seraphine.lansonneur@inspe-paris.fr

Ce séminaire vise à explorer les problématiques didactiques et pédagogiques qui seront au cœur de l'enseignement - apprentissage de l'anglais langue étrangère : compétences de communication orale et écrite (compréhension, production et interaction), composantes linguistiques (lexique, phonologie, grammaire et morphosyntaxe), intégration langue et culture, tâches et projets, processus d'apprentissage et procédés d'évaluation, analyse d'erreurs, réflexion sur la langue, remédiation et dispositifs différenciés, etc. Ces problématiques seront abordées dans le cadre des programmes du secondaire et du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et seront illustrées par l'analyse de supports et de dispositifs pédagogiques.

Les programmes de collège du Cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) et du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) ont été publiés en 2015 et les nouveaux programmes de Lycée (Seconde et Cycle Terminal - classes de 1^{ère} et de Terminale) ont été publiés le 22 janvier 2019 au Bulletin officiel. Ils sont applicables à la rentrée 2019

pour la Seconde Générale et technologique ainsi que pour la classe de 1^{ère} tronc commun (toutes les classes) et de spécialité (Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales) et à la rentrée 2020 pour les classes de Terminale Tronc commun et spécialité LLCER.

Cf. Bibliographie didactique générale de la présente brochure pour les références en ligne et le site EDUSCOL.

- Conception de séances et de séquences

Ce cours sert à préparer et à encadrer le stage de pratique accompagnée (2 fois 2 semaines).

Découverte de tous les aspects du métier : cadre institutionnel, découverte de l'établissement et des principaux interlocuteurs. Mise en pratique et mise en contexte des connaissances acquises en CM.

Conception de séances et de séquences dans le cadre de l'approche actuelle. Analyse de pratiques, prise de recul.

UE4 : langue écrite et orale

- Langue écrite

Thème

Responsable pédagogique : Frédéric Ogee frederic.ogee@univ-paris-diderot.fr

Version

Responsable pédagogique : Jean-Marie Fournier jean-marie.fournier@univ-paris-diderot.fr

Grammaire linguistique et problèmes de traduction

Responsable pédagogique : Stéphane Gresset

- Langue orale

Phonétique et phonologie

Responsable pédagogique : Nicolas Ballier, nballier@free.fr

Deux niveaux, en raison de l'hétérogénéité constatée des connaissances en phonétique (groupe avancé le jeudi – à confirmer à la rentrée).

Le groupe pour « grands débutants » reprendra intégralement les bases pour les candidats en reprise d'étude ou ayant eu une formation lacunaire en phonétique et phonologie de l'anglais. On s'attardera sur les propriétés articulatoires des consonnes et des voyelles en français et en anglais afin de permettre la mise en place de stratégies de remédiation. On insistera sur les techniques articulatoires pour la phonétique corrective. On mettra en perspective l'analyse contrastive en grammaire, en morphologie et en phonologie.

Brown, A. (2014). *Pronunciation and phonetics: A practical guide for English language teachers*. Routledge.

L'autre groupe est plutôt pensé pour les étudiants ayant eu de la phonétique tout au long de leur cursus (par exemple, à Paris Diderot). Il sera procédé à quelques rappels, mais le cours pourra aller plus loin dans l'utilisation d'outils pour travailler la perception et la discrimination auditive ou la sensibilisation aux contours intonatifs. Les étudiants trouveront dans le manuel d'Odgen de bonnes bases phonétiques, et une série d'illustrations concrètes d'utilisation du logiciel Praat pour l'analyse de l'anglais.

Ogden, R. (2009). *An introduction to English phonetics*. Edinburgh University Press.

L'évaluation sera identique dans les deux groupes, le groupe plus avancé se verra proposer des idées plus précises pour un mémoire de M2 autour de problématiques phonétiques et des lectures

potentiellement plus exigeantes.

Compréhension orale

Responsables pédagogiques :

Ives Trevian trevian@univ-paris-diderot.fr et Franck Zumstein franck.zumstein@univ-paris-diderot.fr

Préparation à la partie compréhension et argumentation de la 2^{ème} épreuve orale sur dossier en lien avec une notion des programmes culturels du secondaire.

UE5 : initiation à la recherche

Un séminaire de recherche, à choisir dans un établissement du parcours anglais de l'INSPE.

A l'Université de Paris, les séminaires du M1 Recherche de spécialité (sauf traduction littéraire) et les compléments disciplinaires de M2 MEEF, sont ouverts aux étudiants du Master MEEF 1 en fonction des emplois du temps. Il est aussi possible de choisir un séminaire à la Sorbonne Nouvelle et à Sorbonne Université.

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE1 : culture anglophone

- Notions et axes culturels des programmes du secondaire (composition écrite)

Mêmes notions et axes qu'au S1, domaine US.

Responsable pédagogique : Marie-Jeanne Rossignol

- Axes littéraires du programme de LLCER (composition écrite)

Mêmes axes qu'au S1, domaine GB.

Responsable pédagogique : Jean-Marie Fournier

Cf instructions dans la partie « conseils méthodologiques »

- Synthèse orale de documents

Séminaire disciplinaire en rapport avec les programmes culturels du secondaire (civilisation et littérature) (préparation à la partie orale en anglais de l'épreuve de mise en situation professionnelle du CAPES).

Responsable pédagogique : Véronique Elefteriou (elefteriou@orange.fr)

UE2 : culture commune

Devenir enseignant 2 : contexte d'exercice du métier – culture professionnelle commune

Responsables pédagogiques : Formateurs INSPE

Evaluation en contrôle terminal pour tous en fin d'année

UE3 : culture didactique

Responsables pédagogiques : Samia Hatri (samia.hatri@inspe-paris.fr) et Maud Pelissier

- Didactique :

Les problématiques didactiques et pédagogiques abordées au semestre 1 seront mobilisées dans l'exploitation de dossiers pour l'entraînement aux épreuves de didactique en français du concours en lien avec l'épreuve de synthèse (Epreuve de Mise en Situation Professionnelle, partie didactique). Des exemples de dossiers EMSP sont disponibles dans les annales de concours depuis 2016 sur le site du ministère.

- Exploitation didactique et analyse de productions d'élèves :

Préparation à la partie didactique de la deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale n°2 (Analyse de productions d'élèves et compréhension et argumentation) porte sur une notion culturelle commune aux 2 parties de l'épreuve.

UE4 : langue écrite et orale

- Langue écrite

Thème

Responsable pédagogique : Sandeep Bakshi sandeep.bakshi@univ-paris-diderot.fr

Version

Responsable pédagogique : Laurence Cros laurence.cros@univ-paris-diderot.fr

Grammaire linguistique et problèmes de traduction

Responsable pédagogique : Stéphane Gresset

- Langue orale : compréhension et argumentation

Responsables pédagogiques : Ives Trevian trevian@univ-paris-diderot.fr et Franck Zumstein

Préparation à la partie compréhension et argumentation de la 2^{ème} épreuve orale en lien avec une notion des programmes culturels du secondaire.

UE5 : recherche, approfondissement

Un séminaire de recherche à choisir à l'UFR études anglophones ou dans un établissement du parcours anglais de l'INSPE, voir S1 *supra*.

A l'Université de Paris : liste des séminaires et résumés dans la brochure générale du Master 2020-21 (sauf traduction littéraire) ou complément disciplinaire de M2 MEEF (linguistique et littérature ou civilisation américaine)

UE6 : mise en situation professionnelle

Responsables pédagogiques : Cédric Sarré, cedric.sarre@inspe-paris.fr (cours), Sarah Bisson sarah.bisson@inspe-paris.fr et Samia Hatri samia.hatri@inspe-paris.fr (stages)

- Analyse de pratiques en lien avec le stage

Evaluation du stage en pratique accompagnée.

- Conception de séances intégrant le numérique

Jeu de possibles concernant l'usage du numérique pour l'apprentissage de l'anglais. Un éventail d'outils permettant la mise en œuvre de projets autour du numérique et élaboration de pistes de réflexion à partir d'exemples concrets.

COMPOSITION ECRITE

Notes officielles sur l'épreuve rédigées par ses concepteurs

Objectifs

Comme le rappellent les attendus du programme de la classe de seconde, « la langue est imprégnée de culture et les savoirs linguistiques ne s'acquièrent pas hors contexte ». Son apprentissage n'est possible qu'à travers la mobilisation d'« un ensemble de connaissances et de repères (littéraires, artistiques, géographiques, scientifiques...) représentatifs de la variété humaine et linguistique du ou des pays » concernés et qui donnent forme et sens à l'emploi des mots. (BO du 29 avril 2010)

Par son adossement aux notions et thématiques des programmes de collège et de lycée, l'épreuve de composition suit cette logique. Elle vise à vérifier la capacité des candidats à mobiliser tout ensemble des compétences méthodologiques et connaissances linguistiques et culturelles dans une perspective d'enseignement. Les qualités évaluées sont de celles qu'un professeur met en œuvre dans les phases de conception et de mise en œuvre d'une séquence de cours : compréhension écrite, expression écrite, mobilisation des connaissances linguistiques et culturelles, conceptualisation, et structuration du discours.

Réflexions sur la nature de l'épreuve

Le choix effectué est le résultat de diverses interrogations prenant en compte l'articulation des dimensions disciplinaire et professionnelle.

Fallait-il, en premier lieu, renvoyer explicitement à une ou plusieurs notion(s) ou thématique(s), par une indication sur le sujet lui-même ? On n'a pas retenu cette solution du fait du risque d'aller vers une évaluation de la connaissance des seuls programmes de collège et de lycée, le candidat se sentant obligé soit de faire violence aux documents du dossier pour les tirer dans un sens particulier, soit de réciter des discours convenus et très généraux sur les notions et thématiques des programmes, aux dépens d'une évaluation effective de ses capacités. Sans indication, le jeu est plus ouvert, l'épreuve évalue mieux la maîtrise disciplinaire et les compétences attendues d'un futur professeur, et la spécificité des documents – qui peuvent se rattacher à plus d'une notion ou thématique, et à plus d'un niveau d'enseignement – est respectée. Au demeurant, le candidat garde la liberté de se référer aux programmes pour y chercher quelques clés de lecture.

Dès lors qu'il ne pouvait être question de simple résumé ou de synthèse, mais bien d'analyse, était-il possible d'imaginer un dossier composé d'un document central, éventuellement assorti d'annexes, comme dans les sessions 2010-2013 et 2014 anticipée ? Ceci présentait une situation symétrique de la précédente. Le candidat pouvait être tenté, en l'absence d'une référence à une notion ou thématique, de réduire le document à l'une ou l'autre dimension. L'absence de renvoi à une notion ou à une thématique pouvait finalement emporter les mêmes effets qu'un renvoi explicite.

La difficulté, en somme, consistait à maintenir une articulation du dossier avec les programmes tout en préservant la spécificité des documents-supports (potentiellement polysémiques) et l'autonomie de réflexion des candidats.

L'étude d'une citation, en l'absence d'une ou plusieurs questions de programme du type existant à l'agrégation, n'est pas apparue comme une possibilité. On a donc retenu l'idée d'un commentaire comparé de documents en lien avec une ou plusieurs des notions et thématiques.

Le commentaire comparé

Cet exercice repose sur l'étude d'un ou plusieurs documents remarquables en vue de la construction d'une analyse argumentée. Il requiert une capacité à dépasser la logique interne d'un document unique, tel qu'il est abordé dans le commentaire simple, pour prendre en compte l'expression d'inévitables différences et divergences. Le candidat est ainsi appelé à faire ressortir un thème ou un questionnement

partagés, mais aussi, par exemple, les différences de traitement ou de point de vue, par exemple selon les auteurs, les lieux ou les époques.

Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un bilan organisé qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et différences observées.

Outre qu'il permet d'évaluer les qualités de raisonnement, de présentation et d'expression nécessaires à un futur professeur, en particulier dans la phase de conception et de préparation de ses cours, l'exercice engage au maniement d'idées. Or, la sensibilité à la pluralité des points de vue est essentielle pour donner un ancrage culturel à l'enseignement et à l'apprentissage des langues, non seulement parce que l'on n'aborde pas les mêmes questions de la même manière d'un pays à l'autre, mais aussi parce que le débat fournit matière au développement par les élèves de leurs compétences langagières et leur fait prendre conscience de la diversité des regards que l'on peut porter sur le monde.

Du fait d'une différence appréciable de méthode dans le traitement des textes littéraires et civilisationnels, il apparaît préférable de proposer des dossiers tantôt de l'un, tantôt de l'autre type. Rien n'interdit à un professeur de jouer tantôt de l'un, tantôt de l'autre registre.

Présentation, conseils et programmes

La « composition » consiste à comparer méthodiquement deux textes présentant des similitudes sur le plan thématique ou stylistique. Le libellé du sujet semble invariable : « Compare and contrast the following documents ». La méthode contrastive permet de mettre en relief la singularité de chacun des textes confrontés. La technique classique du commentaire de texte (partir d'observations formelles pour en venir au thème profond afin de mettre au jour la problématique centrale) se complique par le fait que vous devez commenter deux textes simultanément. Même s'il ne s'agit pas d'un sujet relativement abstrait de dissertation de littérature comparée, votre commentaire à double foyer évoluera vers ce genre de discours de portée plus générale sans négliger pour autant l'analyse détaillée d'un point de vue formel de segments du texte.

<p>Michel Imbert (S1) et Jean-Marie Fournier (S2) pour l'entraînement à l'épreuve de littérature</p>

L'épreuve de littérature consiste à comparer deux ou trois textes littéraires en fonction d'un thème et d'un axe commun. Il s'agit donc d'une épreuve de commentaire comparé qui vise à mettre en lumière les ressemblances et les différences entre ces textes qui ne doivent pas être abordés isolément mais systématiquement mis en regard.

Nous traiterons des dossiers qui correspondent aux différents thèmes et axes au programme (thématique de spécialité Terminale « Art et débat d'idées » et plus spécifiquement axe 1 « art et contestation »). Vous trouverez ci-dessous les pistes indiquées dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale pour les axes, suivies d'un exemple de dossier.

Le programme de l'épreuve CLÉ (composition en langue étrangère) pour la session 2021 du CAPES externe d'anglais comporte **un thème** (tiré des programmes de collège) et **quatre axes** (tirés des programmes de lycée).

Un renouvellement du thème est prévu tous les deux ans, et un renouvellement des axes par moitié est prévu chaque année.

Un thème des programmes de collège renouvelé tous les deux ans et quatre axes d'études des programmes de lycée renouvelés par moitié chaque année.

Thème des programmes de collège : Voyages et Migrations

Exemple : dans cette perspective, on pourrait comparer un extrait de *The Grapes of Wrath* de John Steinbeck et un passage de *On the Road* de Jack Kerouac pour souligner le contraste entre l'exode, contraint et forcé des fermiers du Midwest dans les années 30, et la soif d'aventure de la Beat Generation.

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Le passé dans le présent

Instructions officielles. La persistance du passé est au cœur-même de la perception du présent, et le poids de l'histoire, est omniprésent. Cette donnée incontournable peut susciter des réactions opposées : le désir de s'opposer aux traditions ou à l'inverse la volonté de les célébrer. Le retour au passé peut traduire une crainte d'affronter les incertitudes de l'avenir. Le rétro, le néo ou le kitsch cultivent le rapport au passé, de même que certains styles vestimentaires comme le gothique. Le rapport au passé peut être mis en scène à travers des cérémonies costumées, des jeux de rôle ou encore par la fréquentation de musées ou de parcs thématiques, qui recréent les sensations éprouvées autrefois. Il peut être fondateur dans la constitution de l'identité. Les lieux de mémoire se sont multipliés, ils invitent à considérer que l'acte de mémoire est un devoir. Comment cette articulation du passé et du présent se manifeste-t-elle dans une aire géographique ? Quelle est la place du passé et comment lui fait-on une place dans le présent ?

Ex : On pourrait comparer un passage de *The House of the Seven Gables* de Nathaniel Hawthorne au sujet du poids du passé et la nostalgie de l'enfance et l'Amérique des origines dans *The Catcher in the Rye* de J.D Salinger.

- Utopies, dystopie

Instructions officielles. Cet axe aborde le rôle prépondérant de l'imagination dans la création d'univers alternatifs tantôt idylliques, tantôt totalitaires. Quoique le terme utopie trouve son origine dans l'ouvrage éponyme de Thomas More, la littérature s'est surtout emparée de son pendant pessimiste, la dystopie, pour évoquer un reflet déformé du réel et mettre en garde le présent contre les dérives potentielles, dans une perspective critique et politique. Des romans comme *1984* de George Orwell ou *Brave New World* d'Aldous Huxley peuvent ainsi être mis en regard de films comme *Gattaca* d'Andrew Niccol ou *Artificial Intelligence* de Stephen Spielberg, ou encore de séries télévisées comme *Black Mirror*, *Westworld* ou *The Handmaid's Tale*. La dimension utopique des travaux de certains architectes tels Ebenezer Howard ou Frank Lloyd Wright, en quête de cités ou d'habitations idéales, peut également être évoquée en contrepoint.

Ex : Dans cette optique, on pourrait comparer deux passages tirés de *1984* de George Orwell et de *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury (surveillance policière et autodafé) ou encore deux extraits tirés de *Brave New World* d'Aldous Huxley et de *The Handmaid's Tale* de Margaret Atwood (au sujet de l'emprise sur les corps).

- Diversité et inclusion

Instructions officielles. Quelles sont, dans chaque aire géographique étudiée, les réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes ? Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein d'une aire linguistique donnée ou de la variété linguistique au sein d'une aire culturelle favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues. D'autres formes de diversité peuvent être explorées : comment évoluent les relations intergénérationnelles ? L'inclusion de personnes handicapées est-elle effective ? Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ? Les questions de la diversité et de l'inclusion gagnent à être abordées ensemble, à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie, etc.

Mots-clés : handicap / intégration / liberté de mouvement / discriminations / générations / minorités / langues officielles et langues non reconnues / idiolectes / égalité / émancipation

Dans cette optique, on confrontera un extrait de *Midnight's Children* (1981) de Salman Rushdie et un autre de *The Ministry of Utmost Happiness* (2017) de Arundhati Roy.

Art et contestation

Instructions officielles. Comment le rapport entre art et pouvoir définit-il les caractéristiques de chaque aire géographique étudiée à différentes époques ? Le pouvoir s'est toujours appuyé sur l'art et les artistes pour être célébré, légitimé ou renforcé. Lorsque l'artiste dépend du pouvoir politique ou économique, son œuvre peut-elle prendre la forme d'une contestation de celui-ci ? Le rapport entre art et pouvoir donne lieu à diverses interrogations : l'art est-il au service du pouvoir ? Le pouvoir sert-il l'art ? L'art peut-il être un contre-pouvoir ? L'art est-il une forme d'expression politique ? Peut-on concilier liberté de création et contraintes diverses ? Il conviendra d'étudier comment ce rapport à l'art a évolué dans l'histoire pour chaque culture étudiée.

Mots-clés : architecture (résidences, édifices institutionnels...) / peinture (portraits, art religieux...) / musique (opéras, hymnes, chants...) / littérature (apologies, satires, dédicaces...) / cinéma (films de propagande, films patriotiques...) / art officiel / contre-culture / underground / art engagé / résistance / avant-garde / affiches / caricatures / street art / censure

Dans cette perspective, on confrontera les écrits d'écrivains noirs-américains engagés au sujet de la question noire : James Baldwin, Everett Leroy Jones (alias Amiri Baraka) et John Edgar Wideman.

Pour les trois premières semaines de cours, nous commencerons par trois séances de « méthodologie » du commentaire comparé à partir de trois dossiers déjà traités l'an dernier et d'ébauches de commentaire écrit ou des copies complètes (ces documents sont en ligne sur le site Moodle) : voyages et migrations (Steinbeck/Kerouac), le passé et le présent (Hawthorne/ Salinger), Utopie et dystopies (Orwell/ Atwood et Aldous Huxley / Philip K. Dick)

Ensuite chaque dossier concernant les deux nouveaux axes thématiques (« Diversité et inclusion » et « Art et contestation ») sera abordé en deux temps et son étude sera étalée sur deux semaines. La première semaine sera consacrée à l'analyse de chaque texte, tour à tour,

- du point de vue du genre et de sa structure d'ensemble (voix, point de vue, part de description et de narration, etc...), de son mouvement interne (l'évolution du début à la fin),
- puis de ses thèmes majeurs, si possible articulés autour d'une problématique,
- avant d'en revenir, pour finir, à des considérations plus littéraires sur des questions de style, des réflexions sur l'écriture et la lecture ou l'art de l'écrivain et sur son rôle actif à travers les thèmes développés.

3 volontaires dans chaque groupe seront chargés de présenter l'un de ces points.

Tout le monde devra rédiger un plan in extenso (avec des phrases complètes) à l'issue de la première semaine pour la seconde et 3 d'entre eux seront relevés chaque fois. Ces exposés (retranscrits) ou ces plans rédigés en toutes lettres seront notés.

Vous devez avoir obligatoirement une note au moins en plus de celle du concours blanc.

Semestre 1 Stéphanie Prévost

Semestre 2 Marie-Jeanne Rossignol

Informations générales et quelques exemples :

L'épreuve de civilisation consiste à comparer deux ou trois documents de civilisation (discours politique, témoignage etc.) en fonction d'un thème et d'un axe commun. Il s'agit donc d'une épreuve de commentaire comparé qui vise 1/ à mettre en lumière les ressemblances et les différences entre ces textes qui ne doivent pas être abordés isolément mais systématiquement mis en regard 2/ dans le cadre d'une problématique développée dans un plan clairement annoncé et suivi.

Nous traiterons des dossiers qui correspondent aux différents thèmes et axes au programme tout en effectuant au fur et à mesure des rappels historiques. Vous trouverez ci-dessous les pistes indiquées dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale pour les axes, suivies d'un exemple de dossier.

Le programme de l'épreuve CLÉ (composition en langue étrangère) pour la session 2021 du CAPES externe d'anglais comporte **un thème** (tiré des programmes de collège) et **quatre axes** (tirés des programmes de lycée).

Un renouvellement du thème est prévu tous les deux ans, et un renouvellement des axes par moitié est prévu chaque année.

Un thème des programmes de collège renouvelé tous les deux ans et quatre axes d'études des programmes de lycée renouvelés par moitié chaque année.

Thème des programmes de collège : Voyages et Migrations

Exemple US : le concours blanc de février 2020 proposait un dossier composé de 3 textes 1/ un extrait des journaux de Lewis and Clark (1803-1806) 2/ le discours de Jackson recommandant la déportation des Indiens en 1830 3/ des extraits du journal d'une femme migrant vers l'Oregon avec sa famille en 1853. Ce dossier permettait d'articuler la question de l'expansion territoriale US (voyages et migrations) à la question de la présence des Indiens et de leur traitement par l'Etat fédéral au fil du XIX^e siècle.

Exemple RU: voici un dossier traité en 2019-2020 comportant 3 documents 1/Lord Sydney (Home Secretary) to the Lords Commissioners of the Treasury, 18 Aug. 1786, on the decision to establish a convict settlement at Botany Bay 2/ Letter from a woman convict in Port Jackson, 14 November 1788 3/Treaty of Waitangi, 1840. Ce dossier introduit la question de l'après découvertes, la mise en place de l'empire et des conséquences sur les populations dites autochtones. Il introduit aussi la question des colonies dites « blanches » : l'Australie, le Canada, l'Afrique du sud et la Nouvelle Zélande.

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Le passé dans le présent

Instructions officielles. La persistance du passé est au cœur-même de la perception du présent, et le poids de l'histoire, est omniprésent. Cette donnée incontournable peut susciter des réactions opposées : le désir de s'opposer aux traditions ou à l'inverse la volonté de les célébrer. Le retour au passé peut traduire une crainte d'affronter les incertitudes de l'avenir. Le rétro, le néo ou le kitsch cultivent le rapport au passé, de même que certains styles vestimentaires comme le gothique. Le rapport au passé peut être mis en scène à travers des cérémonies costumées, des jeux de rôle ou encore par la fréquentation de musées ou de parcs thématiques, qui recréent les sensations éprouvées autrefois. Il peut être fondateur dans la constitution de l'identité. Les lieux de mémoire se sont multipliés, ils invitent à considérer que l'acte de mémoire est un devoir. Comment cette articulation du passé et du présent se

manifeste-t-elle dans une aire géographique ? Quelle est la place du passé et comment lui fait-on une place dans le présent ?

Ex US : La question des statues et la mémoire de l'esclavage, articles de journaux, éditoriaux et avis d'historiens.

Exemple RU : voici un dossier traité en 2019-2020 comportant 3 documents 1/ Treaty of Waitangi, 1840 2/ The Waitangi Tribunal, 1975 3/ 'Do truth and reconciliation commissions heal divided nations?' by Bonny Ibhawoh, Professor of History and Global Human Rights, McMaster University, published online 23 January 2019, 21:44 CET. *The Conversation, L'expertise universitaire, l'exigence journalistique*, 23 January 2019. C'est un dossier typique de l'héritage historique dont les personnes sont dépositaires ; générations après générations se pose la question du traitement de cet héritage, notamment lorsqu'il articule colonisation, domination et ethnicité. Remarque : ce dossier est pertinent aussi pour « diversité et inclusion »

- Utopies, dystopie

Instructions officielles. Cet axe aborde le rôle prépondérant de l'imagination dans la création d'univers alternatifs tantôt idylliques, tantôt totalitaires. Quoique le terme utopie trouve son origine dans l'ouvrage éponyme de Thomas More, la littérature s'est surtout emparée de son pendant pessimiste, la dystopie, pour évoquer un reflet déformé du réel et mettre en garde le présent contre les dérives potentielles, dans une perspective critique et politique. Des romans comme *1984* de George Orwell ou *Brave New World* d'Aldous Huxley peuvent ainsi être mis en regard de films comme *Gattaca* d'Andrew Niccol ou *Artificial Intelligence* de Stephen Spielberg, ou encore de séries télévisées comme *Black Mirror*, *Westworld* ou *The Handmaid's Tale*. La dimension utopique des travaux de certains architectes tels Ebenezer Howard ou Frank Lloyd Wright, en quête de cités ou d'habitations idéales, peut également être évoquée en contrepoint.

Ex US : Les utopies sont constitutives du rêve américain, textes de Puritains envisageant en Amérique « a city upon a hill », de Quakers cherchant à établir la paix en Pennsylvanie, communautés hippies etc. Mais la dystopie n'est pas loin, comme le révèle les sectes déviantes qui se referment sur elles-mêmes.

Exemple RU : Les découvertes et applications scientifiques ont traditionnellement nourri au Royaume Uni le roman d'anticipation politique (notamment dystopique) d'auteurs comme George Orwell ou Aldous Huxley. La question des mobilités et des épidémies mondiales devraient prochainement développer l'écriture de romans et d'essais dystopiques. Remarque : ces romans à forte teneur politique sont aussi pertinents pour « art et contestation ».

- Diversité et inclusion

Instructions officielles. Quelles sont, dans chaque aire géographique étudiée, les réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes ? Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein d'une aire linguistique donnée ou de la variété linguistique au sein d'une aire culturelle favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues. D'autres formes de diversité peuvent être explorées : comment évoluent les relations intergénérationnelles ? L'inclusion de personnes handicapées est-elle effective ? Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ? Les questions de la diversité et de l'inclusion gagnent à être abordées ensemble, à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie, etc.

Mots-clés : handicap / intégration / liberté de mouvement / discriminations / générations / minorités / langues officielles et langues non reconnues / idiolectes / égalité / émancipation

EX US : Il s'agit d'une des grandes questions de l'histoire et de la politique américaine : à travers par exemple le droit de vote, et plus généralement la question raciale et ethnique. On voit comment les écrits intellectuels des Noirs (W.E.B Du Bois et ses successeurs en particulier), mais également les témoignages des immigrants récents, peuvent être utilisés pour discuter cette question, de même que les décisions de la Cour suprême sur ces sujets.

Exemple RU : En 2019-2020, le dossier sur le Brexit comportait les trois documents suivants 1/ Source: Aditya Chakraborty, 'He may be a clown, but the threat Boris Johnson poses is deadly serious', *The Guardian*, Thu 5 Dec 2019. Aditya Chakraborty is a Guardian columnist 2/ House of Lords, EUROPEAN UNION (WITHDRAWAL AGREEMENT) BILL: INTERIM REPORT, 5 November 2019, published by the House of Lords 3/ Nicola Sturgeon's open letter to Remain voters; Source: Nicola Sturgeon, 'Back the SNP to escape Brexit', posted 6 November, 2019. SNP Website. L'histoire de l'Angleterre, de la Grande-Bretagne et du Royaume Uni se place résolument du côté de la contestation des parties séparées et unies à l'Angleterre lorsque langues et cultures, inégalités notamment politiques, ont été à l'origine de campagnes d'émancipation, plus ou moins apaisées aujourd'hui. Le Brexit relance le débat sur la nature et la composition du RU tandis que les questions migratoires y compris européennes sont ravivées. Remarque : ce dossier est pertinent aussi pour « diversité et inclusion ».

Art et contestation

Instructions officielles. Comment le rapport entre art et pouvoir définit-il les caractéristiques de chaque aire géographique étudiée à différentes époques ? Le pouvoir s'est toujours appuyé sur l'art et les artistes pour être célébré, légitimé ou renforcé. Lorsque l'artiste dépend du pouvoir politique ou économique, son œuvre peut-elle prendre la forme d'une contestation de celui-ci ? Le rapport entre art et pouvoir donne lieu à diverses interrogations : l'art est-il au service du pouvoir ? Le pouvoir sert-il l'art ? L'art peut-il être un contre-pouvoir ? L'art est-il une forme d'expression politique ? Peut-on concilier liberté de création et contraintes diverses ? Il conviendra d'étudier comment ce rapport à l'art a évolué dans l'histoire pour chaque culture étudiée.

Mots-clés : architecture (résidences, édifices institutionnels...) / peinture (portraits, art religieux...) / musique (opéras, hymnes, chants...) / littérature (apologies, satires, dédicaces...) / cinéma (films de propagande, films patriotiques...) / art officiel / contre-culture / underground / art engagé / résistance / avant-garde / affiches / caricatures / street art / censure

Ex US : on peut envisager par exemple la question de la contre-culture des années 1960, celle des récits d'esclaves ou du roman *La case de l'oncle Tom* dans le cadre du mouvement abolitionniste, entre autres.

Exemple RU : la caricature, le dessin de presse et la photographie sont particulièrement pertinents à la contestation ou en tout cas à une projection visuelle des débats et engagements d'une époque. La fiction et l'essai proposent également des publications engagées à destination du grand public depuis toujours. Il sera utile de discuter de la notion d'« art officiel » et, par exemple, d'art féministe, à différentes époques afin de mesurer combien le contexte des libertés politiques et de l'émancipation sociale ont donné naissance à de fortes oppositions comme la censure ou la caractérisation à l'origine de lois restrictives des libertés créatrices. . Remarque : ce thème est proche de « diversité et inclusion ».

Programme des séances US :

NB : La note du cours est composée de la note de concours blanc (50%), d'une note de participation (25%) et d'une note de DM entièrement rédigé sur un des dossiers mis à disposition (25%).

Pour les trois premières semaines de cours, nous commencerons par trois séances de « méthodologie » du commentaire comparé à partir de trois dossiers déjà traités l'an dernier : Voyages et migrations (l'Ouest américain) qui a fait l'objet d'un corrigé complet, Utopie et dystopies (vivre en communauté au fil du temps aux USA) et enfin Le passé dans le présent (dossier sur race et maladie).

Ensuite chaque dossier concernant les deux nouveaux axes thématiques (« Diversité et inclusion » et « Art et contestation ») sera abordé en deux temps et son étude sera étalée sur deux semaines. La première semaine sera consacrée à l'analyse de chaque texte, et en particulier de ses thèmes majeurs, si possible articulés autour d'une problématique. Tout le monde devra rédiger un plan in extenso (avec des

phrases complètes) à l'issue de la première semaine pour la seconde. Seuls les DM entièrement rédigés seront notés.

Programme des séances RU : il sera donné lors du premier cours.

NB : La note du cours est composée de la note de concours blanc (50%), et d'une note de DM entièrement rédigé sur un des dossiers mis à disposition (50%).

Vaste programme, ce qui signifie que pour bien réussir l'épreuve de synthèse qui vous attend à l'écrit, le savoir-faire méthodologique va avoir une importance absolument primordiale. Les séances seront centrées sur l'étude de dossiers au format de l'épreuve (textes mais aussi documents iconographiques variés). Cela nous permettra de travailler trois points clés :

- l'étude minutieuse de chaque document (nature, fonds, forme)
- la mise en relation de l'ensemble des documents, qui seule pourra vous permettre de formuler une problématique d'ensemble qui guidera votre synthèse, et soutiendra votre plan et votre argumentation
- la connaissance de l'histoire longue et de l'histoire immédiate des îles britanniques et, plus généralement, des îles britanniques dans le monde, des Etats-Unis et du monde 'anglophone' (qu'il conviendra de définir/préciser). C'est le croisement entre ces deux durées qui vous permettra de produire des devoirs finement problématisés, et qui devrait vous permettre de faire face à tous les sujets/thèmes qu'on pourrait vous proposer à l'écrit.

Conseils bibliographiques pour le monde anglophone britannique dont le Commonwealth

Si l'histoire britannique reste pour vous trop vague, n'hésitez pas à utiliser des manuels / des recueils de fiches, pour vous (re-)familiariser avec les grandes dates de l'histoire du Royaume-Uni et de ses mondes. Vous pouvez par exemple vous référer aux ouvrages généraux suivants (disponibles à la Bibliothèque des Grands Moulins):

- Janet H. Howarth, *British Women's History Since 1914: Sources and Readings* (Tauris History Readers), I B Tauris [Paperback], 2014.
- Stéphane Lebecq, Fabrice Bensimon, Frédérique Lachaud, *Histoire des îles britanniques*, PUF, 2013.
- Kenneth Morgan, *The Oxford History of Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2010 (rev. ed.)
- David Reynolds, *Britannia Overruled: British Policy and World Power in the 20th Century*, London, Routledge, 2000 (2nd ed.).
- Susie Steinbach, *Women in England 1760-1914: A Social History*, W&N, 2005.
- Sarah Stockwell (ed.), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford, Blackwell, 2007.

Mais aussi examiner plus précisément

- Robert C. Allen, *The British Industrial Revolution in Global Perspective (New Approaches to Economic and Social History)*, Cambridge University Press & Paperback, 2009.
- Stephen Castles, Hein de Haas, Mark J. Miller, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, Red Globe Press, 5th edition 2013 [2009].
- Gregory Claeys (Editor), Robert Owen, *A New View of Society and Other Writings*, Penguin, 2007.
- Eric Hobsbawm, *Globalisation, Democracy and Terrorism*, Little Brown, 2007
- George Orwell, *Down and Out in Paris*, [first edition 1933].
- Beau Riffenburgh, *The Great Explorers and Their Journeys of Discovery* (Royal Geographical Society) Andre Deutsch, 2017.

Vous pouvez lire les romans suivants ou, le cas échéant, regarder leur version filmique (courte sélection parmi bien d'autres possibles) :

- Jonathan Coe, *Middle England*, Viking, 2018, [paperback 2019]
- Aldous Huxley, *Brave New World* [first edition 1932].
- George Orwell, *Animal Farm*, [first edition 1945]. George Orwell, *Nineteen Eighty-Four* [first edition 1949].
- Sian Rees, *The Floating Brothel: The extraordinary true story of an 18th-century ship and its cargo of female convicts*, Paperback 2002.

Ainsi que

- Chimamanda Ngozi Adichie, *Americanah*, 2007
- Monica Ali, *Brick Lane*, 2004
- E. M. Forster, *A Passage to India*, 1924
- Hanif Kureishi, *The Buddha of Suburbia*, 1998
- Alexandra Levy, *Small Island*, 2004
- Zadie Smith, *White Teeth*, 2000

Conseils bibliographiques pour la civilisation des Etats-Unis :

Réviser l'**histoire** des Etats-Unis en lisant les manuels en ligne suivants :

a) Pour une approche très générale mais sans doute suffisante <http://www.americanyawp.com/>

b) Pour une version très détaillée voir <https://www.bibliopen.org/p/bopen/9780226300658>

N'hésitez pas à lire également les manuels papier disponibles à la bibliothèque.

Tenez-vous au courant de l'**actualité politique et sociale** américaine en vous abonnant aux pages facebook de :

National Public Radio, *The Atlantic*, *The New York Times*, *The Washington Post* etc.. L'accès aux articles et enregistrements de National Public Radio est illimité, vous pouvez télécharger l'application.

En ce qui concerne les **références culturelles de la littérature américaine**, réviser les grands classiques tels que Hawthorne *The Scarlet Letter* 1850, Mark Twain *The Adventures of Huckleberry Finn* 1884, Willa Cather *O ! Pioneers* 1913, William Faulkner, *The Sound and the Fury*, 1929, Margaret Mitchell, *Gone with the Wind*, 1936, John Steinbeck *The Grapes of Wrath* 1939 (voir aussi le film de John Ford), Harper Lee, *To Kill a Mockingbird*, 1962 (voir aussi le film), Ralph Ellison, *Invisible Man*, 1952, Arthur Miller, *The Crucible*, 1953 etc ; pour une liste plus complète voir <https://www.goodreads.com/shelf/show/classic-american-literature>. Ne pas négliger des auteurs plus contemporains tels Philip Roth <https://www.franceculture.fr/litterature/philip-roth-en-trois-oeuvres-incontournables>.

Pour se tenir au courant de l'**actualité littéraire**, s'abonner à la newsletter du *New York Times*, <https://www.nytimes.com/newsletters/books-review>. Enfin, en ce qui concerne l'**histoire des images** en Amérique, plongez vous avec délice dans l'ouvrage édité par notre regretté collègue François Brunet *L'Amérique des images* 7.04(73) Ame à la Bibi GM, plusieurs exemplaires sont disponibles.

TRADUCTION

THEME

Le thème au concours du CAPES est extrait d'un texte littéraire, le plus souvent d'un auteur récent, ou d'un texte journalistique.

La préparation s'inscrit dans le prolongement des cours de thème de L. Ainsi les candidats peuvent dès l'été poursuivre leur entraînement ou commencer à se remettre à niveau en faisant un

diagnostic de leurs difficultés et points forts antérieurs. Il leur faudra ensuite, pendant l'année de préparation, combler leurs lacunes dans des domaines spécifiques en suivant les conseils que nous proposerons. Pour ceux qui n'ont pas fait de traduction de ce type depuis un certain temps, **on aura pour premier objectif de retrouver les acquis.**

Dans le domaine grammatical, on s'assurera que les connaissances de base sont bien en place et ne risquent pas de fléchir dans les conditions difficiles de l'épreuve (verbes, temps et aspect, groupe nominal, syntaxe).

Pour atteindre le niveau exigeant du concours, il convient, par une **pratique régulière** analysée et commentée, d'acquérir des méthodes de lecture d'un document **français** pour en dégager les spécificités stylistiques et linguistiques afin de les rendre en anglais. Cela requiert évidemment une maîtrise du lexique, de la syntaxe et de la stylistique du français et de l'anglais.

Suggestions bibliographiques

- Les rapports annuels de jury (download as many of these as you can from education.gouv.fr)
- *Stylistique comparée de l'anglais et du français*, Vinay & Darbelnet, Didier, 1977. [Just the beginning of the book.]
- *Méthode et pratique du thème anglais*, Michel Durand & Macolm Harvey, Dunod, 1992. [The most ergonomic of the undergraduate manuals.]
- *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Chuquet & Paillard, Ophrys, 1987. [Linguistics.]
- *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Jacqueline Guillemin-Flescher, Ophrys, 1981. [Linguistics.]

Révision

- *Grammaire appliquée de l'anglais. Avec exercices corrigés*. Paul Boucher et Frédéric Ogée, Armand Colin, 2017.
- *Grammaire Explicative de l'anglais*, Longman Université.
- *English Grammar in Use*, Raymond Murphy, Cambridge University Press. [Oversimplified, but great when in a state of panic.]
- *Fowler's Modern English Usage*, 2nd edition, revised by E. Gowers, OUP, 1926, 1968... [Bedtime reading. The English *Bon Usage*. Eccentric, old-fashioned, lovable.]

Outils d'aide à la traduction (tools to use when translating)

- *Oxford Collocations Dictionary*, Oxford University Press, 2002. [Just buy it.]
- *Roget's International Thesaurus*, Collins/Harper & Row, nth edition. [Still the best, but getting hard to find.]
- *NTC's Dictionary of Phrasal Verbs*, Richard A. Spears, National Textbook Company, 1993. [The biggest. USA, but contains GB too. Another must buy.]

VERSION

Les textes généralement proposés à l'épreuve de version du CAPES peuvent être des extraits littéraires modernes (roman, nouvelle, théâtre) ou des articles tirés de la presse récente. L'exercice suppose une approche en deux temps, à savoir comprendre un texte dans la langue de départ, puis le restituer de manière à la fois fidèle et authentique dans la langue d'arrivée.

La préparation à cette épreuve ne saurait en aucun cas se limiter à un travail d'enrichissement lexical anglais, même si l'apprentissage du vocabulaire constitue indéniablement une part de l'effort à consentir. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la version journalistique, qui fait intervenir un vocabulaire souvent spécifique au genre. En conséquence, on ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de lire, notamment mais pas exclusivement la presse, dans les deux langues pendant l'année, afin de pouvoir le jour de l'épreuve mobiliser en un minimum de temps termes et style justes pour proposer une traduction authentique. Citons à titre d'exemples des termes comme "an official" ou "an

exécutive”, que tout le monde comprend mais qu’on ne pense peut-être pas immédiatement à traduire par “un responsable” et “un cadre”.

La réussite à l’épreuve de version exige des connaissances également approfondies en anglais et en français. C’est pourquoi, outre le recours fréquent à une grammaire de l’anglais, il convient, surtout mais pas uniquement dans le cas des candidats de langue maternelle anglaise, de (re)voir dès à présent un certain nombre de points fondamentaux en grammaire française. Parmi eux : la conjugaison (réviser les règles pour les temps moins usités (passé simple, subjonctif), réapprendre si nécessaire par coeur les temps pour les verbes les plus courants, comme “être” ou avoir”), l’accord des participes (avec “être”, avec “avoir” (COD avant et après), le cas des verbes pronominaux), le temps requis par telle ou telle conjonction de subordination (ex : “avant que” (différent de “après que”), “bien que”, “quoique”), les règles de ponctuation (notamment de dialogues), etc.

Une bibliographie plus complète que celle proposée ci-dessous sera fournie par les enseignants en début d’année. Pour les angoissés, la première partie de *L’Introduction à la version anglaise* de F. Grellet (Ophrys) peut offrir dès maintenant une révision utile, sous forme d’explications synthétiques et d’exemples ou d’exercices éclairants sur des points précis, comme les procédés de traduction, les modaux ou encore le gérondif.

Mais c’est en fin de compte en forgeant que l’on devient forgeron, et rien ne remplace une préparation régulière (hebdomadaire, si possible dans les conditions de l’épreuve) des textes qui seront ensuite décortiqués et corrigés ensemble en cours.

Berthelin C., *L’Orthographe de A à Z*, Paris : Hachette.

Dixsaut J. et Watson I., *You don’t say so!*, Paris : Ellipses, 1992.

Grellet F., *Apprendre à traduire*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1991.

Epreuve de LINGUISTIQUE de l’écrit du CAPES

« L’épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d’un texte en langue étrangère *et/ou* la traduction en langue étrangère d’un texte en français, accompagnée(s) d’une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l’exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d’enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d’explicitier le passage d’une langue à l’autre. L’épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. » (JO du 5 juin 2015)

Notes officielles des concepteurs de l’épreuve

Objectifs

L’exercice de traduction consiste à interpréter un texte source en identifiant les valeurs sémantiques que véhiculent les formes choisies par son auteur et à les rendre au mieux dans une langue cible en utilisant les formes dont dispose cette langue. Ainsi, il évalue non simplement des compétences de compréhension (de la langue source) et d’expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu’il invite à manier.

Les exercices de réflexion linguistique proposés en complément de la traduction proprement dite, sur la base de quelques mots ou groupes de mots précis des textes-supports, représentatifs du fonctionnement ordinaire de l’une et l’autre langue, jaugent la capacité du candidat à expliciter et à communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse et son maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d’utilisation donné.

L’ensemble des exercices (traduction et réflexion linguistique) permet donc d’apprécier tout à la fois une maîtrise disciplinaire indispensable et une capacité à transmettre les connaissances et compétences qui la sous-tendent en donnant à voir ce qui fait système dans l’une et l’autre langue.

Réflexions sur la nature de l'épreuve

Une même forme dans une langue peut avoir plusieurs sens ou valeurs (*de* ; relatifs *que/qui* ; imparfait ; *would* ; déterminant *A* etc.) que la langue cible peut rendre par des formes différentes (*of*, *'s*, \emptyset ; *that*, \emptyset , *which* ; prétérit avec ou sans *BE ING*, formes périphrastiques etc. ; caractérisation du sujet, hypothèse ; générique, spécifique). Le candidat doit pouvoir faire preuve, dans chacune des deux langues, d'une connaissance large des valeurs/sens associé(e)s aux formes linguistiques tout en sachant discerner les effets propres au contexte.

C'est pourquoi, d'une part, on a pris le parti de combiner thème et version, et d'autre part, dans la phase de réflexion linguistique, d'écarter des sujets qui s'apparenteraient à la question large de l'agrégation (le générique et le spécifique, deixis et anaphore, etc).

On a tenu compte, s'agissant du thème, de ce que les formations universitaires en anglais ne comportent que très rarement une formation à la linguistique du français. Le choix, dans les exercices de réflexion, s'est ainsi porté sur l'analyse de formes récurrentes ayant plusieurs valeurs ou sens, et nécessitant le recours à des formes variées lors du passage en anglais. Ceci répond au demeurant à une difficulté courante chez les élèves français à se départir de l'habitude de calquer uniformément et sans discrimination une traduction connue d'une forme française, du fait qu'ils n'en perçoivent pas les valeurs/sens pourtant variables, ou qu'ils n'identifient pas les ressources de l'anglais pour rendre compte de ces variations.

L'exercice comporte : la description morphologique de la forme ; un exposé des traductions possibles selon les différents sens de la forme ; enfin, l'examen du contexte d'occurrence des segments étudiés, qui doit conduire le candidat à justifier et donc, dans ce qui serait un contexte d'enseignement, faire comprendre et accepter, la traduction la plus adaptée.

Dans le texte de version, on a retenu, là encore, des segments comportant des formes récurrentes, strictement identiques ou proches, dont il s'agit d'identifier la valeur en contexte, puis de proposer et de justifier la traduction la plus adaptée. Mais, en raison de l'asymétrie dans le rapport à l'analyse de la langue, le point de départ est ici la valeur de la forme dans son contexte.

Conseils des préparateurs pour les exercices de réflexion linguistique (ERL)

Cette épreuve comporte une version et/ou un thème et des exercices de réflexion linguistique.

Des sujets zéro de cette nouvelle épreuve ont été proposés, aux pages 14 à 22 du document suivant : http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes_externe/51/8/s0_capes_ext_lve_anglais_260518.pdf

Il reste qu'avant de procéder à "des exercices de réflexion linguistique", il convient de se livrer à une analyse grammaticale et linguistique des faits de langue soumis, partie de l'épreuve qui, quoique désormais à l'écrit, est similaire à l'épreuve des faits de langue de l'oral du CAPES qui a prévalu jusqu'à la session 2010. On consultera donc avec intérêt les rapports du jury des années antérieures :

<http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html> ou bien

<http://www.saesfrance.org/>, rubrique "concours" puis "Annales".

Le cours sera consacré à une révision de l'ensemble de la grammaire de l'anglais (groupe nominal, groupe verbal et énoncé complexe) dans l'esprit de l'épreuve des faits de langue : description des segments soulignés, formulation d'une problématique, analyse et manipulations en contexte.

Le plus utile, pour vous préparer à cette partie de l'épreuve, est de reprendre une bonne grammaire de l'anglais, par exemple la *Grammaire explicative de l'anglais* de P. Larreya & C. Rivière (Longman), et vous livrer à une révision aussi exhaustive que possible en vous constituant des fiches.

Dans le cadre de cette nouvelle épreuve, les candidats devront procéder à l'analyse grammaticale et linguistique d'un fait de langue, comme rappelé ci-dessus, puis ils devront proposer une traduction commentée de ce fait de langue. La traduction retenue devra faire l'objet d'une justification : une traduction procède toujours d'un choix parmi des possibles, et les candidats devront expliquer pourquoi, parmi deux (ou plus) solutions viables, leur préférence va à celle-ci plutôt qu'à celle-là. Il s'agit donc d'une démonstration argumentée, qui devra cerner les paramètres en jeu : choix énonciatifs, contraintes grammaticales, choix stylistiques, etc.

L'explication de choix de traduction s'inscrit bien évidemment dans la continuité de l'analyse grammaticale et linguistique : la mise au jour des opérations linguistiques qui sous-tendent le fait de langue à étudier dans le texte-source constitue une étape indispensable à la traduction.

Mais cette nouvelle épreuve du CAPES nécessite la mise en œuvre de connaissances et savoir-faire particuliers :

- le cours aura comme objectif premier un approfondissement des procédés de traduction (transposition, modulation, etc.). Le commentaire de traduction ne devra évidemment pas se limiter à un catalogue de ces différents procédés, mais leur connaissance permet de prendre conscience des différents réajustements qui ont lieu dans le passage d'un système linguistique à l'autre.

- le deuxième objectif sera de mieux appréhender le système grammatical et linguistique du français. En effet, le commentaire de traduction met en regard deux systèmes linguistiques, dont les spécificités doivent être maîtrisées à parts égales. A travers des exemples précis tirés de textes littéraires ou journalistiques, nous travaillerons sur les principales divergences systémiques entre l'anglais et le français dans les domaines suivants : détermination nominale, détermination verbale, syntaxe et formation lexicale. Les choix de traduction sont avant tout des choix énonciatifs, mais le poids des contraintes systémiques ne peut être ignoré.

- enfin, le cours visera à sensibiliser les étudiants à une approche globale des choix de traduction : on ne traduit pas un segment mais un texte dans son entier. Cela implique de prendre en compte le style comme paramètre de traduction et de veiller à la cohérence interne du texte-cible.

Bibliographie sélective

(à compléter par celle du rapport du jury du concours)

- Grammaire du français :

Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2002

- Grammaires de l'anglais :

• Rivière C. *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004

• Larreya P. & Rivière C. *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, 2010

- Préparation au commentaire :

• Delorme B & Pennec B. *L'Entraînement à la réflexion linguistique pour le concours du CAPES d'anglais*, Presses Universitaires du Midi, 2015

• Gardelle L. & Lacassain-Lagoïn C. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Presses Universitaires de Rennes, 2013

• Garnier G. & Guimier C. *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, 1997

• Goater T., Lemonnier-TeXier D. & Oriez S. *L'épreuve de traduction en anglais : thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011

- Problèmes de traduction :

• Chuquet, H. & Paillard, M. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Ophrys, 1987

Le cours de didactique se décline en deux parties : une présentation et une réflexion sur les concepts didactiques de l'enseignement-apprentissage de l'anglais langue vivante étrangère au S1 et au S2 des analyses de dossiers de concours, articulés ou non sur la partie synthèse du même dossier selon les thématiques.

Pour des exemples de dossiers consulter les rapports du jury du CAPES à partir de 2016 ainsi que le site de la SAES (<http://www.saesfrance.org/>), onglet concours, annales.

Programmes pour le Collège à compter de la rentrée 2016

BO du 11 du 26 novembre 2015 : cycle 3 de consolidation (classes de CM1, CM2 et 6^{ème})

Extrait :

Au cycle 3, l'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. Les niveaux A1 et A2 du CECRL correspondent au « niveau de l'utilisateur élémentaire ». En passant de A1 à A2, les élèves quittent « le niveau de découverte » pour entrer dans le « niveau intermédiaire ». Il convient de garder à l'esprit l'âge des élèves du cycle 3 dans le choix des contenus culturels et linguistiques. Des connaissances linguistiques et des connaissances relatives aux modes de vie et à la culture du ou des pays ou de la région où est parlée la langue confortent cet usage. C'est l'exposition régulière et quotidienne à la langue qui favorise les progrès des élèves ; son utilisation en contexte donne du sens aux acquisitions. Un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet aux élèves d'acquérir une certaine autonomie dans la réception et dans la production et renforce la maîtrise du langage. Indissociable de l'apprentissage de la langue, l'élargissement des repères culturels favorise la prise de conscience de certaines différences, développe curiosité et envie de communiquer. Les contacts avec les écoles des pays ou des régions concernés, les ressources offertes par la messagerie électronique, l'exploitation de documents audiovisuels contribuent à découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains et à développer le sens du relatif, l'esprit critique, l'altérité.

Contenus culturels

Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :

- la personne et la vie quotidienne ;
- des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée ;
- l'imaginaire.

Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les divers événements qui rythment l'année scolaire.

La personne et la vie quotidienne	Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue	L'imaginaire
Le corps humain, les vêtements, les modes de vie. Le portrait physique et moral.	Leur situation géographique. Les caractéristiques physiques et repères culturels. Quelques figures historiques, contemporaines. Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée.	Littérature de jeunesse. Contes, mythes et légendes du pays ou de la région. Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Anglais/45/9/RA16_C3_LV_anglais_declinaison_culturelle_583459.pdf

BO du 11 du 26 novembre 2015 : cycle 4 des approfondissements (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, quatre thèmes culturels sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés. Les thèmes sont communs aux LV1 et LV2

langages,	école et société,	voyages et migrations,	rencontres avec d'autres cultures.
Codes socio-culturels et dimensions géographiques et historiques. Graphiques, schémas, cartes, logos, tableaux. Media, modes de communication, réseaux sociaux, publicité. Extraits de manuels scolaires de pays ou de la région de la langue cible. Langages artistiques : peinture, musique et chansons, poésie, cinéma et théâtre, littérature, BD, science-fiction. Représentations de sculptures, tableaux, oeuvres architecturales, monuments.	Comparaison des systèmes scolaires. Activités scolaires et extrascolaires. Découverte du monde du travail. Fiches métier.	Voyages scolaires, touristiques. Exil, migration et émigration. L'imaginaire, le rêve, le fantastique.	Repères historiques et géographiques. Patrimoine historique et architectural. Inclusion et exclusion.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Anglais/21/5/RA16_C4_LV_anglais_declinaison_linguistique_578215.pdf

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Anglais/75/1/RA16_C4_LV_anglais_declinaison_culturelle_585751.pdf

- **Nouveaux Programme de Lycée BO du 22 janvier 2019**

Généralités pour les nouveaux programmes de lycée et pour l'anglais,

- l'annexe 1 pour la classe de Seconde

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf

Changement : le programme culturel et interculturel *l'Art de Vivre Ensemble* : 8 axes (au lieu de 3 notions)

- Axe 1: Vivre entre générations
- Axe 2: Les univers professionnels/ Le monde du travail
- Axe 3: Le village, le quartier, la ville
- Axe 4: Représentation de soi et rapport à autrui
- Axe 5: Sport et société
- Axe 6: La création et le rapport aux arts
- Axe 7: Sauver la planète-penser les futurs possibles
- Axe 8 : Le Passé dans le Présent

- l'annexe 2 pour le Cycle Terminal (classes de Première et Terminales générales et technologiques (tronc commun)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf

Changement : le programme culturel et interculturel *Gestes Fondateurs et Mondes en Mouvement* : 8 axes (au lieu de 4 notions)

- Axe 1: Identités et échanges
- Axe 2: Espaces privés et Espaces publics
- Axe 3: Art et Pouvoir
- Axe 4: Citoyenneté et Mondes Virtuels
- Axe 5: Fictions et réalités
- Axe 6: Innovations scientifiques et responsabilités
- Axe 7: Diversité et Inclusion
- Axe 8: Territoires et Mémoire

- Nouveaux programmes pour la spécialité Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales (LLCER) (remplace série L et LELE)
- BO du 22 janvier 2019 (annexe 2_22_1. 1063850)

Extrait : « Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), pour chacune des cinq thématiques un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal. Les thématiques proposées dans les différentes langues permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature et des arts en général (peinture, sculpture, architecture, musique ; photographie, cinéma, télévision ; chansons ; et de l'histoire des idées). Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents de nature différente (textes littéraires à dimension philosophique ou politique ; tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures ».

Programme de 1^{ère} 2019-2020 :

Thématique 1: Imaginaires

- Axe 1: Imagination créatrice et visionnaire
- Axe 2: Imaginaires effrayants
- Axe 3: Utopies et Dystopies

Thématique 2: Rencontres

- Axe 1: L'amour et l'amitié
 - Axe 2: Relation entre l'individu et le groupe
 - Axe 3: La confrontation à la différence
- BO du 28 mai 2019 pour le programme d'œuvres littéraires de LLCER de 1^{ère} en 2019-20, 2020-21

« Deux oeuvres littéraires intégrales, à raison d'une oeuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une oeuvre filmique, seront lues et étudiées au cours de l'année de première. Ces oeuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant.

- Oeuvres littéraires:
 - Haddon Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003;
 - Lee Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960;
 - Orwell George, *Animal Farm*, 1945;
 - Poe Edgar Allan, *The Fall of the House of Usher*, 1839 - *The Tell-Tale Heart*, 1843 (les deux nouvelles comptent pour une oeuvre);
 - Steinbeck John, *Of Mice and Men*, 1937;
 - Wilde Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895.

- Oeuvres filmiques:
 - Nolan Christopher, *Interstellar*, 2014;
 - Wise Robert, *West Side Story*, 1961.”

Programme de Terminale spécialité LLCER 2020-21 (nouveau programme, cf. BO janvier 2019 annexe 2 pour le détail des thématiques et site Eduscol pour des compléments utiles) :

Thématique « Arts et débats d'idées »

Thématique « Expression et construction de soi »

Thématique « Voyages, territoires, frontières »

Autres textes à consulter

Cadre Européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, 2001

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

Brochure papier à la bibliothèque

CECR volume complémentaires de 2018 téléchargeable à

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Pour info portfolio Européen des Langues 15 ans et + (édition 2007), cahier + passeport, Didier

Brochure papier à la bibliothèque (idem)

Pour info portfolio Européen des Langues, Collège (2004), cahier + passeport, Didier

Brochure papier à la bibliothèque (idem)

Site EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr>

Site EDUSCOL EDUBASE Langues Vivantes (pour l'anglais : des dossiers, applications, exemples de mises en oeuvre pédagogiques)

<https://edubase.eduscol.education.fr>

Ouvrages de didactique de l'anglais

- Pinéda, Anne-Isabelle (2016) *Didactique au CAPES d'anglais, préparation aux deux épreuves d'admission*, Ophrys, Paris (ne tient pas compte des nouveaux programmes de lycée)
- Larsen-Freeman D. & Anderson, M., *Techniques and Principles in Language Teaching*, third edition, Oxford, 2011
- Robert, J-P et Rosen, E. (2010) *Dictionnaire pratique du CECR*, Ophrys.
- Bourguignon, Claire (2010) *Pour enseigner les langues avec le CECRL*
- Quivy, Mireille & Tardieu, Claire (2002) *Glossaire de didactique de l'anglais*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Ellipses, (ne pas tenir compte des programmes mais intéressant pour les définitions et concepts didactiques de l'approche communicative et cognitive)
- Tardieu, Claire (2008) *La didactique des Langues en quatre mots clés : communication, culture, méthodologie, évaluation*, Ellipses Marketing (ne pas tenir compte de la partie programmes)
- Tardieu, Claire (2014) *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*, Presses de la Sorbonne Nouvelle (plus récent)
- Bailly Danielle (1998) *Les Mots de la didactique des langues : Le cas de l'anglais, lexicologie*, Ophrys, (pour les définitions psycholinguistiques de l'enseignement-apprentissage/ ne pas tenir compte des programmes).
- Julié, Kathleen *Enseigner l'anglais*, Hachette Education éditions 2014 (pour l'histoire des méthodologies approche communicative)
- Julié, K. et Perrot, L. (2008) *Enseigner l'anglais : mise en œuvre du CECRL, pédagogie actionnelle, Pratiques de classe, Usages des TICE*, Hachette éducation (approche actionnelle)

Ouvrages complémentaires

- Huart Ruth, (2009) *Nouvelle Grammaire de l'anglais oral*, Ophrys
- Béatrice Briard et Daniel Leclercq (2001) *Pédagogie Différenciée de l'anglais au Lycée*, CRDP Nord-Pas-de-Calais,
- Goutéraux Pascale & Favel, Jean-Jacques (eds) (2001) *Enseigner l'anglais en Collège et en Lycée*, Mémoires Professionnels des professeurs-stagiaires de l'IUFM de Créteil, Coll. Champ disciplinaire, CRDP de Créteil, nouvelle édition.
- Chini, Danielle & Goutéraux, Pascale (eds) (2008) *Psycholinguistique et didactique des langues étrangères*, Ophrys.
- Chini, Danielle & Goutéraux, Pascale (eds.) (2010) *Intégration de l'altérité dans l'apprentissage des langues*, L'Harmattan.
- Numéro spécial des cahiers de l'APLIUT, (ed. Raby, F.) n°2, 2014 : *Pratiques émergentes et recherches en didactique de l'anglais : jalons, interrogations et perspectives* en ligne <http://apliut.revues.org/3803>
- Puren, Christian, (1988) *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan, Clé international (jusqu'à l'approche communicative, aussi téléchargeable en pdf sur le site des Langues Modernes.)

Manuels et revues pédagogiques

Des manuels ! Les derniers publiés sont au Centre de Ressources / INSPE (site Molitor).
Vous pouvez aussi vous connecter sur les sites des éditeurs et télécharger des extraits de manuels (utiliser votre carte d'étudiant-e-s) ainsi que des publications pédagogiques
Les Langues Modernes, revue de l'APLV, 19, rue de la Glacière, 75013 Paris <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?rubrique4>

Collections de manuels de collègue publiés depuis 2016 (programmes les plus récents) :

- *New Hi there*, Bordas
- *English Vibes*, Belin
- *E for English*, Didier
- *Bloggers*, EMDL
- *Teen Time* et *What's on...*, Hachette
- *So English*, Hatier
- *Piece of cake*, Le Livre Scolaire
- *I bet you can*, Magnard
- *Thumbs up !*, Nathan

Collections de manuels de lycée publiés depuis 2019 (programmes les plus récents, réforme du lycée) :

- *Sky's the Limit*, Bordas
- *English Sparks*, Belin
- *In Full Swing*, Didier
- *Blockbuster*, EMDL
- *Seasons*, Hachette
- *Let's Meet Up*, Hatier
- *Fireworks*, Le Livre Scolaire
- *Hit the Road*, Magnard
- *Shine Bright*, Nathan

EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE portant sur les PROGRAMMES CULTURELS des CLASSES de COLLEGE et de LYCÉE Synthèse orale
--

Cette épreuve hors programme vise à s'assurer que les futurs enseignants du Second degré ont une culture des pays de l'aire anglophone suffisamment solide pour mettre en perspective les thématiques et questions autour desquelles sont articulés les programmes du second degré des classes d'anglais. Ceci exige une très solide culture générale. Celle-ci devra porter non seulement sur la période contemporaine, mais aussi sur l'histoire des pays de l'aire anglophone.

Les programmes culturels au collège se définissent comme suit :
Cycle 3 à partir de la rentrée 2016 (CM1, CM2, 6^{ème})

La personne et la vie quotidienne	Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue	L'imaginaire
--	---	---------------------

Cycle 4 à partir de la rentrée 2016 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})

Dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, quatre thèmes culturels sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés : **langages, école et société, voyages et migrations, rencontres avec d'autres cultures.**

Les programmes culturels au lycée

En Seconde (2019), thématique : l'art de vivre ensemble

La classe de seconde se consacre à **l'art de vivre ensemble**, dans le présent, le passé, et l'avenir, fondé sur différentes formes de sociabilité ou de solidarité, qu'il s'agisse de l'évolution des sociétés traditionnelles ou de la redéfinition des rapports sociaux, partagés entre valeurs collectives et individualisme.

8 axes sont au programme :

- Axe 1: Vivre entre générations
- Axe 2: Les univers professionnels/ Le monde du travail
- Axe 3: Le village, le quartier, la ville
- Axe 4: Représentation de soi et rapport à autrui
- Axe 5: Sport et société
- Axe 6: La création et le rapport aux arts
- Axe 7: Sauver la planète-penser les futurs possibles
- Axe 8 : Le Passé dans le Présent

L'histoire des arts éclaire sous un autre angle l'histoire générale, la culture et la pensée des pays concernés.

En Cycle terminal (1^{ère} et Terminale 2019)

Thématique : gestes fondateurs et mondes en mouvement

Cette entrée permet de décoder la complexité des référents culturels qui sous-tendent les langues vivantes tant en parcourant leur histoire qu'en posant les enjeux du monde contemporain.

Chaque axe du programme est abordé à travers le prisme d'un ou de plusieurs domaines proposés ci-après : Arts (architecture, cinéma, musique, peinture, photographie), Croyances et représentations, Histoire et géopolitique, Langue et langages, Littérature, Sciences et techniques, Sociologie et économie.

- Axe 1 : Identités et échanges
- Axe 2 : Espaces privés et Espaces publics
- Axe 3 : Art et Pouvoir
- Axe 4 : Citoyenneté et Mondes Virtuels
- Axe 5 : Fictions et réalités
- Axe 6 : Innovations scientifiques et responsabilités
- Axe 7 : Diversité et Inclusion
- Axe 8 : Territoires et Mémoire

Pour pouvoir couvrir des champs aussi vastes et complexes et les éclairer de manière efficace et parlante, il va sans dire que les futurs enseignants devront avoir une très solide culture générale. Pour consolider et parfaire cette culture, que les candidats sont censés avoir acquise durant leur cursus de Licence, c'est à la fois un travail de renforcement et de précision qui devra être effectué durant l'été et durant la préparation.

Le programme de la spécialité Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales (LLCER) est aussi couvert dans cette épreuve de synthèse dans son intégralité (et non seulement les thématiques sélectionnées pour le programme de composition écrite du CAPES)

Programme de 1^{ère} 2019-2020 (BO 22 janvier 2019) :

Thématique 1 : Imaginaires

- Axe 1 : Imagination créatrice et visionnaire
- Axe 2 : Imaginaires effrayants
- Axe 3 : Utopies et Dystopies

Thématique 2 : Rencontres

- Axe 1 : L'amour et l'amitié
- Axe 2 : Relation entre l'individu et le groupe
- Axe 3 : La confrontation à la différence

Programme de Terminale tronc commun : à compléter

Programme de Terminale spécialité LLCER 2020-21 :

Thématique « Arts et débats d'idées »

Thématique « Expression et construction de soi »

Thématique « Voyages, territoires, frontières »

Les ouvrages suivants pourront être consultés avec profit :

* **Histoire / civilisation des pays de l'aire anglophone**

— Grellet, Françoise, *A Cultural Guide. Précis culturel des pays du monde anglophone*, Paris : Nathan, 2008

— Lagayette, Pierre, *Les grandes dates de l'histoire américaine*, Paris : Hachette, 2007

— Lurbe, Pierre, *Civilisation britannique*, Paris : Hachette Supérieur, 2006

— Mioche, Antoine, *Les grandes dates de l'histoire britannique*, Paris : Hachette, 2010

— Pauwels, Marie-Christine, *Civilisation des Etats Unis*, Paris : Hachette Supérieur, 2009

* **Histoire littéraire**

— Angel-Perez, Elizabeth, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris : Hachette, coll. Les Fondamentaux, 2000

— Amfreville Marc, Cazé Antoine & Fabre Claire, *Histoire de la littérature américaine*, Paris : PUF, coll. Licence, 2010

— Petillon, Pierre-Yves, *Histoire de la littérature américaine (1939-1989)*, Paris : Fayard, 1992

— Regard, Frédéric, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris : PUF, coll. Licence, 2009

* **Lexique du commentaire littéraire**

— Grellet, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Paris : Hachette, 1996.

On pourra aussi consulter les articles de l'*Encyclopedia Universalis* sur ces questions, mais aussi sur l'histoire de l'Inde, du Commonwealth, ainsi que les entrées portant sur l'art américain, sur l'art britannique, etc.

A partir de ces lectures, on devra établir des fiches chronologiques et thématiques qui constitueront des repères essentiels pour la préparation. Il sera par exemple essentiel de savoir avec précision situer les grands moments de l'histoire de la littérature britannique et américaine et de maîtriser leurs caractéristiques formelles et thématiques : la période élisabéthaine, le Classicisme, le Transcendentalisme, le Romantisme, le « réalisme » victorien, le Modernisme, etc. Il faudra de même savoir à quoi correspondent quelques notions centrales à l'histoire des pays anglophones : l'impérialisme britannique, le commerce triangulaire, le darwinisme, le malthusianisme, la Grande famine ou Potato famine irlandaise, les Civil rights, etc.

A cette remise à jour des notions et des repères essentiels doit s'ajouter la consolidation d'une culture plus large, qui s'appuie par exemple sur les médias de masse, tel que le cinéma. On s'attendra donc à ce

que les candidats puissent exploiter la mythographie du cinéma anglophone : des grands genres hollywoodiens (le Western, le film noir...) au cinéma réaliste anglais (Ken Loach...), au cinéma indien (voir la vogue du cinéma de Bollywood)...

Cette épreuve reposant sur la mise en lien de documents divers (textes historiques, textes littéraires, documents iconographiques), on devra aussi parvenir à dégager des invariants ou des liens thématiques, historiques, esthétiques entre ces documents.

<p style="text-align: center;">ANGLAIS ORAL Phonétique phonologie Compréhension et argumentation orale</p>

Un an de travail pour préparer ses réflexes et se corriger de toutes ses mauvaises habitudes, c'est horriblement court.

Il est même illusoire d'espérer atteindre en un an la qualité requise pour ce concours. Une grande partie du niveau doit être acquise en amont : travail régulier et raisonné, séjours fréquents et de durée prolongée dans des pays anglophones.

Cependant, le travail régulier sur toute l'année de préparation, ultime mise à niveau et entraînement intensif aux exercices oraux, est indispensable pour affronter le jour J (et, accessoirement, une vie de prof d'anglais).

Un *must* : s'exercer, pendant tout l'été précédent, par petites doses quotidiennes.

1. Prononciation

- Faire des exercices de prononciation (cf. bibliographie : GINESY) pour la phonétique segmentale (voyelles, consonnes, diphtongues), de placement de l'accentuation (cf. bibliographie : GUIERRE).

- **Lire à haute voix quelques minutes chaque jour**

C'est un excellent exercice, sécurisant et rentable. Lire plutôt 10-15 lignes plusieurs fois que de longs passages. Quand l'habitude est prise, et seulement alors, s'enregistrer et **écouter avec soin** cet enregistrement. Un enregistrement non écouté et non critiqué ne sert à RIEN.

- S'exercer sur des textes (par ex. du programme) en vérifiant la prononciation des mots inconnus ou méconnus. Votre dictionnaire unilingue ou bilingue habituel fera l'affaire.

N. B.: Un futur enseignant d'anglais devrait envisager l'acquisition et la pratique d'un dictionnaire de prononciation. (Cf. bibliographie)

Viser : - la clarté (débit maîtrisé, élocution compréhensible)

- l'expressivité : subdivision des phrases en unités séparées par des pauses (même en l'absence de virgules !), mise en relief des éléments-clés, effort pour rendre la tonalité du texte (ex. dans le dialogue)

- travailler à obtenir une mélodie descendante le plus souvent possible (surtout quand l'hésitation vous pousserait vers la mélodie montante française!). Varier les hauteurs de voix de façon à éviter la monotonie. (Écouter la radio ou des documents sonores (chansons) et aller au cinéma en V.O., c'est agréable et bénéfique aussi.)

2. Correction grammaticale

Faire à haute voix, systématiquement, *tous* les exercices de vos manuels utilisés antérieurement pour retrouver les réflexes linguistiques et réactiver des connaissances dormantes. Les jurys sont allergiques aux erreurs de grammaire. On peut les comprendre, non ?

3. Richesse lexicale

- générale : séjours en pays anglophones et exploitation à outrance des amis et connaissances anglophones pour conversation et discussion.

- spécialisée : se référer aux ouvrages critiques (dictionnaire de termes littéraires) de la bibliographie et les travailler à voix haute, ou le chapitre 43 de *Le Mot et l'Idée 2* de J. REY et C. BOUSCAREN, 1991, Paris: Ophrys, toujours à voix haute.

4. Organisation de l'argumentation

Préparer des fiches avec un choix personnel de formulations pour les relations logiques (Ex. but, cause, condition, concession, ajout d'idées...) et pour l'utilisation des citations ou des composantes d'un document iconographique dans le cours de l'explication. Bannir absolument " *The text says ...* " ou " *We can see in the text...* ", notamment. Faire de brefs discours à voix haute (toujours!) sur des textes au programme, par exemple, en y incluant vos formulations. **Enfin, pendant l'année universitaire, fréquenter assidûment les cours d'oral.**

Bibliographie

Phonétique et phonologie

- Brown, A. 2014. *Pronunciation and Phonetics. A Practical Guide for English Language Teachers*, Routledge (révisions et suggestions d'activités)
- Celce-Murcia, M., Brinton, D. M., Goodwin, J. M., & Griner, B. 2010. *Teaching Pronunciation Paperback with Audio CDs (2): A Course Book and Reference Guide*, CUP.
- Collins, B. and Mees, I., 2013 *Practical phonetics and phonology*. Routledge. (3rd edition)
- Cruttenden, A., 2014 *Gimson's pronunciation of English*. (8th edition) London: Arnold.
- Duchet, J.L. 1994 *Code de l'anglais oral*. Ophrys. (Accentuation)
- Fournier, J. M. 2010. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys. (Accentuation)
- Huart, R. 2010 *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Ophrys.
- Kang, O., Thomson, R., & Murphy, J. (Eds.). (2018). *The Routledge Handbook of Contemporary English Pronunciation*. New York, NY: Routledge
- Ogden, R. 2009 *An introduction to English phonetics*. Edinburgh University Press.
- Roach, P. 2009 *English phonetics and phonology*. (4th edition) CUP

Règles de base et exercices d'application

- Ginésy M., *Exercices de phonétique anglaise*, Paris : Nathan, 1989.
- Guierre L., *Drills in English Stress-Patterns*, Paris : Longman France, 4^e édition.

Ouvrages exhaustifs sur l'accentuation et la prononciation de l'anglais

- Deschamps A., Duchet J.L., Fournier J. M. et O'Neil M., *English Phonology and Graphophonemics*, Gap : Ophrys, 2004.
- Trevian I., *Morpho-accentologie et processus d'affixation de l'anglais*, Berne : Peter Lang, 2003

Dictionnaires de prononciation

- Jones, D., *Cambridge English Pronouncing Dictionary (EPD)*, Cambridge : Cambridge University Press, 18th ed. 2013 (Revised by P. Roach)
- Wells J. C., *Longman Pronunciation Dictionary (LPD)*, Harlow : Longman, 3rd ed., 2008

M2 MEEF

M2 MEEF lauréats du concours cursus « alternant » ou « lauréat »

Rentrée la dernière semaine du moins d'août

Les étudiants lauréats du CAPES titulaires d'un M1 MEEF ou d'un autre M1 deviennent fonctionnaires stagiaires à la rentrée qui suit l'obtention du concours. Ils doivent s'inscrire administrativement à l'université en M2 MEEF cursus « alternant ». Les titulaires d'un M1 MEEF inscrits dans une université parisienne en 2020-21 sont rattachés à l'INSPE de Paris et s'inscrivent dans leur université d'origine pour poursuivre leur M2, même s'ils sont nommés dans une autre académie d'Ile-de-France. Les titulaires d'un M1 ou M2 autre que MEEF nommés à Paris sont rattachés à l'INSPE de Paris et s'inscrivent dans une université parisienne. S'ils sont nommés dans une autre académie, ils relèvent de l'INSPE de cette académie et s'y inscrivent en M2 MEEF.

Les affectations (académie, département, établissement) devraient être connues dans la deuxième quinzaine de juillet.

Les étudiants fonctionnaires stagiaires effectuent 9h d'enseignement par semaine dans un établissement public du 2nd degré (les lundis, mardis, vendredi ou samedi)

La formation didactique et professionnelle ainsi que l'enseignement de culture commune sont assurés à l'INSPE le mercredi matin et le jeudi.

La formation se cale sur les vacances scolaires **SAUF** pour les séminaires et le cours de numérique à Olympe de Gouges qui respectent le calendrier universitaire : **1 semaine à la Toussaint et 1 semaine en février.**

L'étudiant doit choisir un séminaire de recherche ou un complément disciplinaire dans l'offre des séminaires études anglophones de M1 et de M2 en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités et en concertation avec les coordinateurs MEEF de l'UFR, M. Gresset et M. Zumstein. Le cours de numérique aura lieu le mercredi de 14h à 16h ou bien de 16h à 18h. Le mercredi après-midi à partir de 14h est consacré aux cours universitaires mais si son emploi du temps le permet, l'étudiant peut suivre tout autre séminaire. Le complément disciplinaire en arts et culture visuelle de M. Ogée a lieu le mercredi après-midi de 16h à 17h30 au premier semestre et ceux de Mme Elefteriou en civilisation américaine (14h30-16h) et de Mme Mazodier en linguistique et littérature (14h-15h30) auront lieu au second, toujours le mercredi.

Complément disciplinaire en arts et culture visuelle

Frédéric Ogée (frederic.ogee@univ-paris-diderot.fr)

Mercredi 16h-17h30, S3

People and Places: visual culture and the UK

The aim of this seminar will be to analyse a selection of artworks from various domains of British artistic expression (painting, architecture, gardens, etc.) to reflect on the way they express and represent the deep values and questionings of the nation, at different periods in time. Next to the specificities of the English language which, as *anglicistes*, it is our task to study and explain, we will try and identify the links between visual culture and national idiom, with a view to discussing the way their study can contribute to our better understanding of the elusive concept of 'Englishness'.

In class, from a selection of specific images and works, we will examine the part played by two forms of art, portraiture (people) and landscape (places), in the evolution of the British idea of nation. We will thus conduct an exploration of the various reasons—*aesthetic, ideological, social, philosophical, economic, technical*—which have led to the predominance of those two genres in British art from the origins to the present day. It will explore how the rise of an "English school of art" was shaped by considerations of genres and idioms seen within a national context, and how art and images in general were financed, produced and disseminated.

We will also look at the history of the major aesthetic movements and writings on art, from the Tudors to the present day (conversation paintings, 'modern history painting', Royal Academy, Preraphaelites, Arts & Crafts Movement, Modernists, Young British Artists, etc.) and their interface with the social and political context, in particular that of Brexit.

A full bibliography will be given at the start of the course.

EVALUATION:

- **1 oral presentation** with Powerpoint (in class, 20 mins)
- **1 book presentation** (in class, 5 mins) with a 1-page handout (docx file with book details—full reference, table of contents— short summary and a few important quotes)

**- Complément disciplinaire, linguistique et littérature, C. Mazodier, mercredi 14h-15h30 (S4) :
Qui parle dans le récit ? Linguistique appliquée à l'analyse littéraire.
mazodier@univ-paris-diderot.fr**

Le but de ce cours est d'arriver à repérer, dans des textes de fiction divers, les indices linguistiques permettant de déterminer les origines subjectives de la narration et du point de vue : personne, temps/aspect, modalité, détermination. Il s'agit d'employer les outils fournis par la théorie linguistique de l'énonciation pour explorer des notions habituellement envisagées dans le cadre de l'analyse littéraire: point de vue/focalisation et types de discours.

**- Complément disciplinaire, civilisation américaine, V. Elefteriou, mercredi 14h30-16h (S4) :
interactions entre histoire et culture des Etats-Unis et supports visuels (gravure, peinture,
photographie, caricature, dessin de presse, affiche, film de fiction et film documentaire)**

Nous consacrerons cet enseignement à l'exploration des interactions entre l'histoire et la culture des Etats-Unis et les supports visuels tels que gravure, peinture, photographie, caricature, dessin de presse, affiche, film de fiction et film documentaire. Les jalons historiques privilégiés seront la conquête territoriale et son idéologie, l'urbanisation et l'esprit réformiste, les questions constitutionnelles et leur impact dans la société contemporaine (liberté d'expression, pluralité religieuse, *gun culture*), les quêtes et conquêtes identitaires (droits civiques, féminisme, LGBT...).

L'ouvrage de référence pour l'étude de l'histoire des images aux Etats-Unis est *L'Amérique des images : histoire et culture visuelles des Etats-Unis* (ss dir. F. Brunet). La lecture d'un manuel d'histoire américaine tel que Norton et al., *A People and a Nation* est également fortement recommandée. Vous trouverez plusieurs exemplaires de ces ouvrages à la bibliothèque des Grands Moulins. La filmographie détaillée dans la brochure de licence de notre UFR (accessible en ligne) est une excellente source qui vous permettra d'acquérir la culture filmique indispensable à un futur professeur.

L'étudiant devra en outre rédiger un mémoire universitaire à orientation professionnelle ou disciplinaire ET professionnel de 30 pages hors bibliographie et annexes. Ce mémoire sera dirigé par un formateur de l'INSPE ou un enseignant de l'UFR. Pour la langue de rédaction, plusieurs combinaisons sont possibles : le mémoire peut être en anglais pour la partie disciplinaire et en français pour la réflexion sur des mises en œuvre et des productions d'élèves, tout en français ou tout en anglais. La réflexion des étudiants doit impérativement s'articuler sur la pratique professionnelle dans les classes dont ils ont la responsabilité. Le mémoire doit être rendu avant les congés de printemps et est soutenu en mai (à confirmer).

L'année de M2 est annualisée et l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu (pas de session de rattrapage). Pour les demandes de dérogation au contrôle continu, c'est-à-dire d'exemption d'assiduité, voir la partie M1 MEEF voir aussi les Modalités de Contrôle des Connaissances en annexe à la brochure.

Le calendrier des cours des M2 alternants sera fourni ultérieurement par Mme Lansonneur, coordinatrice du parcours anglais.

M2 alternants		
Intitulé UE	Contenu	ECTS
UE1 culture anglophone		
	Séminaire ou complément disciplinaire en lien avec les problématiques des programmes scolaires	8
UE2 culture commune		
	Etre enseignant 1 et 2	6
UE3 culture didactique		
	Didactique de l'anglais	16
	Intégration du numérique	
	Conception séances et de séquences	
UE4 mise en situation professionnelle		
	Analyse de pratique en lien avec le stage	20
	Formation institutionnelle	
	Visites conseil (dont une visite numérique)	
UE 5 recherche		
	Mémoire (avec formation méthodologique obligatoire)	10
	Soutenance	
Total crédits		60

Réunion de rentrée à l'INSPE

Jeudi 3 septembre, 14h (lieu à préciser)

Ce cursus s'adresse exclusivement aux étudiants ayant validé un M1 MEEF ou bien un M1 ou M2 enseignement mais non lauréats du CAPES et qui souhaitent à la fois le re-préparer, suivre une formation de qualité et valider un M2 MEEF. Les étudiants devront se faire connaître aux coordinateurs du cursus MEEF anglais de Paris-Diderot, Stéphane Gresset et Franck Zumstein. Les noms seront transmis par l'INSPE aux universités d'origine de ces étudiants, lesquels seront alors convoqués pour effectuer leurs inscriptions administratives. **La formation est annualisée et se cale sur le calendrier universitaire (et non les vacances scolaires) soit une seule semaine de vacances à la Toussaint et une seule en février.**

Les étudiants inscrits en M1 MEEF sont en contrôle continu intégral pour tous les enseignements sans session de rattrapage. Une demande de dérogation au contrôle continu est possible pour des étudiants qui rentrent dans les catégories suivantes : salariés, mères de trois enfants et plus, sportifs de haut niveau, arrêts maladie de longue durée. La demande doit être formulée avec justificatifs et adressée aux deux coordinateurs du parcours anglais à l'UFR Etudes anglophones de l'Université de Paris (M. Gresset et M. Zumstein, avec copie à Mme Rouquette, secrétariat MEEF-CAPES à l'UFR) au maximum un mois après la rentrée universitaire. Les modalités de remise du dossier (papier ou électronique) seront précisées à la réunion pédagogique de l'UFR.

Une commission des trois universités du parcours anglais (Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université de Paris) ainsi que de l'INSPE se réunit en octobre pour examiner les demandes de validation d'ECUE ou UE antérieures (fournir les relevés de notes aux coordinateurs) ainsi que les demandes de dispense d'assiduité.

Le directeur de l'INSPE de Paris autorise alors les étudiants à s'inscrire en contrôle terminal pour toutes les UE ou pour certaines UE. **Seuls les étudiants inscrits en contrôle terminal auront droit à une session de rattrapage ou session 2.** Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) votées par l'INSPE pour l'année 2020-21 figurent en annexe dans la présente brochure.

La plupart des cours se déroulent à l'INSPE où les étudiants sont regroupés avec les adaptés de Sorbonne Nouvelle et Sorbonne Université et les enseignements sont assurés par des enseignants des 3 universités et de l'INSPE (sauf séminaires et numérique UP qui sont à OdG).

L'étudiant doit choisir un séminaire de recherche ou un complément disciplinaire dans l'offre des séminaires études anglophones de M1 et de M2 en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités et en concertation avec les coordinateurs MEEF de l'UFR, M. Gresset et M. Zumstein. Le cours de numérique aura lieu le mercredi ou le jeudi (horaire et lieu à préciser). Le mercredi après-midi à partir de 14h est consacré aux cours universitaires mais si son emploi du temps le permet, l'étudiant peut suivre tout autre séminaire. Les compléments disciplinaires, réservés aux MEEF (M2 et M1) ont lieu, le mercredi après-midi de 16h à 17h30 au premier semestre pour celui de M. Ogée en arts et culture visuelle, et au second semestre pour ceux de Mme Mazodier en linguistique et littérature (de 14h à 15h30) et de Mme Elefteriou en civilisation américaine (de 14h30 à 16h).

Complément disciplinaire en arts et culture visuelle
Frédéric Ogée (frederic.ogee@univ-paris-diderot.fr)
mercredi 16h-17h30, S3
People and Places: visual culture and the UK

The aim of this seminar will be to analyse a selection of artworks from various domains of British artistic expression (painting, architecture, gardens, etc.) to reflect on the way they express and represent the deep values and questionings of the nation, at different periods in time. Next to the specificities of the English language which, as *anglicistes*, it is our task to study and explain, we will try and identify the links between visual culture and national idiom, with a view to discussing the way their study can contribute to our better understanding of the elusive concept of ‘Englishness’.

In class, from a selection of specific images and works, we will examine the part played by two forms of art, portraiture (people) and landscape (places), in the evolution of the British idea of nation. We will thus conduct an exploration of the various reasons—*aesthetic, ideological, social, philosophical, economic, technical*—which have led to the predominance of those two genres in British art from the origins to the present day. It will explore how the rise of an “English school of art” was shaped by considerations of genres and idioms seen within a national context, and how art and images in general were financed, produced and disseminated.

We will also look at the history of the major aesthetic movements and writings on art, from the Tudors to the present day (conversation paintings, ‘modern history painting’, Royal Academy, Preraphaelites, Arts & Crafts Movement, Modernists, Young British Artists, etc.) and their interface with the social and political context, in particular that of Brexit.

A full bibliography will be given at the start of the course.

EVALUATION:

- **1 oral presentation** with Powerpoint (in class, 20 mins)
- **1 book presentation** (in class, 5 mins) with a 1-page handout (docx file with book details—full reference, table of contents— short summary and a few important quotes)

**- Complément disciplinaire, linguistique et littérature, C. Mazodier, mercredi 14h-15h30 (S4) :
Qui parle dans le récit ? Linguistique appliquée à l'analyse littéraire**

Le but de ce cours est d'arriver à repérer, dans des textes de fiction divers, les indices linguistiques permettant de déterminer les origines subjectives de la narration et du point de vue : personne, temps/aspect, modalité, détermination. Il s'agit d'employer les outils fournis par la théorie linguistique de l'énonciation pour explorer des notions habituellement envisagées dans le cadre de l'analyse littéraire: point de vue/focalisation et types de discours.

**- Complément disciplinaire, civilisation américaine, V. Elefteriou, mercredi 14h30-16h (S4) :
interactions entre histoire et culture des Etats-Unis et supports visuels (gravure, peinture,
photographie, caricature, dessin de presse, affiche, film de fiction et film documentaire)**

Nous consacrerons cet enseignement à l'exploration des interactions entre l'histoire et la culture des Etats-Unis et les supports visuels tels que gravure, peinture, photographie, caricature, dessin de presse, affiche, film de fiction et film documentaire. Les jalons historiques privilégiés seront la conquête territoriale et son idéologie, l'urbanisation et l'esprit réformiste, les questions constitutionnelles et leur impact dans la société contemporaine (liberté d'expression, pluralité religieuse, *gun culture*), les quêtes et conquêtes identitaires (droits civiques, féminisme, LGBT...).

L'ouvrage de référence pour l'étude de l'histoire des images aux Etats-Unis est *L'Amérique des images : histoire et culture visuelles des Etats-Unis* (ss dir. F. Brunet). La lecture d'un manuel d'histoire américaine tel que Norton et al., *A People and a Nation* est également fortement recommandée. Vous trouverez plusieurs exemplaires de ces ouvrages à la bibliothèque des Grands Moulins. La filmographie détaillée dans la brochure de licence de notre UFR (accessible en ligne) est une excellente source qui vous permettra d'acquérir la culture filmique indispensable à un futur professeur.

La formation se décline en trois volets :

- 1 volet disciplinaire (préparation au concours et 1 séminaire de recherche ou compléments disciplinaires)
- 1 volet formation didactique et professionnelle
- 1 volet stage pratique, stage groupé de 8 semaines à partir de la mi-novembre (à confirmer). Les étudiants vacataires enseignants d'anglais en établissement secondaire dans le public ou le privé sous contrat pourront valider leur pratique professionnelle en lieu de stage (modalités à préciser ultérieurement).
- les étudiants MEEF2 qui ont validé 50 heures de culture commune en M1 sont dispensés de culture commune en M2 (VAC)
- Pour la préparation au concours regarder la partie M1 de cette brochure. Pour les écrits : nouvelle thématique de littérature en langue étrangère et nouvelle notion culturelle. A partir de la rentrée 2016, nouveaux programmes au collège : cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) et cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). Voir dans la bibliographie didactique les URLs des nouveaux programmes (BO) et exemples de mises en œuvre et de contenus sur le site EDUSCOL.
- L'étudiant devra en outre rédiger un mémoire universitaire, soit purement disciplinaire, ou disciplinaire avec des applications professionnelles, ou purement professionnel portant sur le stage de 8 semaines, mémoire de 30 pages hors bibliographie et annexes. Ce mémoire sera dirigé par un enseignant de l'UFR ou de l'INSPE (une co-direction est parfois possible). Pour la langue de rédaction, plusieurs combinaisons : le mémoire peut être en anglais pour la partie disciplinaire et en français pour la réflexion sur des mises en œuvre et des productions d'élèves, ou tout en anglais ou tout en français. Sauf pour un mémoire purement disciplinaire, la réflexion des étudiants doit impérativement s'articuler sur la pratique professionnelle dans les classes qu'ils observent et où ils sont en pratique accompagnée ou les classes où ils enseignent s'ils sont vacataires enseignants d'anglais. (date de remise du mémoire à préciser)
- L'année de M2 est annualisée et l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu (pas de session de rattrapage). Pour les demandes de dérogation au contrôle continu voir rubrique « rattrapage » en début de brochure ; voir aussi l'annexe à la brochure concernant les Modalités de contrôle des connaissances.
- La rentrée pédagogique des M2 MEEF cursus « adapté » se fait le 4 septembre. La plupart des cours ont lieu à l'INSPE, sites Batignolles ou Molitor (sauf séminaires ou compléments).
- Le calendrier des cours des M2 adaptés sera fourni ultérieurement par la coordinatrice, Mme Toussaint.

Maquette M2 adapté

Intitulé UE	Contenu	ECTS
UE1 langue et culture anglaise		12
	Notions culturelles	4
	Thématiques programme littérature	4
	Synthèse orale	4
UE2 culture commune		3
	Devenir enseignant (VAC)	
UE3 culture didactique		12
	Conception séances et séquences	
	Intégration du numérique	4
	Didactique	4
	Exploitation didactique et analyse de productions d'élèves	4
UE4 renforcement langue		14
	Thème	2
	Version	2
	Linguistique	4
	Compréhension orale	6
UE 5 recherche		13
	Séminaire ou complément disciplinaire	3
	Mémoire (formation méthodologique conseillée en auditeur libre (INSPE))	10
UE6 mise en situation professionnelle		6
	Analyse de pratique	
	1 visite conseil (numérique)	

Sur le modèle des services *Click&Collect*, le service « BU à emporter » vous permet donc de réserver vos documents en ligne. Les bibliothécaires préparent chaque commande et vous informent, en retour, de leur disponibilité et de la date de retrait.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Les membres de la communauté Université de Paris (étudiants, personnels, enseignants-chercheurs).

Quels documents est-il possible de réserver ?

Où et quand venir les récupérer ?

- Vous avez un identifiant ENT ex-Diderot :
Vous pouvez réserver des documents des bibliothèques Grands-Moulins, Xavier-Bichat, Garancière et Villemin.

Les documents de la BU des Grands-Moulins sont à retirer sur le campus des Grands-Moulins (59, quai Panhard et Levassor, Paris 13e).

Le retrait des documents des bibliothèques Xavier-Bichat, Garancière et Villemin est centralisé sur le site Villemin (10, avenue de Verdun, Paris 10e).

Vous pouvez venir retirer les documents réservés **le lendemain de la réception du mail de confirmation, de 14h à 16h du lundi au vendredi**. Notez que si vous recevez un mail de confirmation le vendredi, le retrait sera possible à partir du lundi suivant.

Vous avez une semaine pour venir chercher les documents.

Vous pouvez dès à présent effectuer vos réservations en ligne.

Quelles sont les mesures sanitaires ?

- Les livres rendus sont placés en quarantaine 72 heures avant leur remise en service.
- Mesures à respecter au moment du retrait : port du masque obligatoire, respect des mesures de distanciation et des gestes barrières.

Combien de documents pouvez-vous réserver ? Pour combien de temps ?

Vous pouvez emprunter 30 documents dont 5 codes et 5 ECN maximum. Ces emprunts s'ajoutent aux documents que vous avez déjà empruntés. Ces documents vous sont prêtés jusqu'au 15 septembre 2020.


Bibliothèque des Grands Moulins

Adresse postale :


Bibliothèque des Grands Moulins Université Paris Diderot Paris 7
Bâtiments Grands Moulins Case courrier 7051 75205 Paris Cedex 13


Contacts téléphoniques :

Informations générales : 01 57 27 66 71 Services aux publics : 01 57 27 66 72
Fax : 01 57 27 66 11

 Bibliothèque François Mitterrand (ligne 14)

  Bibliothèque François Mitterrand (ligne C)

 62, 64, 89, 132, 325 Avenue de France (ligne T3a)

 1 rue Pau Casals ; 9 rue Primo Levi ; 18 rue Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé

Boîte 7022

5, rue Thomas-Mann 75205 Paris Cedex 13

Nous rencontrer :

Université Paris-Diderot
Bâtiment Halle aux Farines, rez-de-chaussée
10, rue Françoise-Dolto 75013 Paris

Téléphone : 01 57 27 65 20 - **Fax :** 01 57 27 60 21

Métro Bibliothèque (ligne 14)

RER C Bibliothèque

bus 62, 64, 89 et 325

Place de stationnement : face au 10, rue Françoise Dolto
et devant les bâtiments Condorcet, Buffon, Lamarck et Lavoisier

La mission handicap du CROUS

Les étudiants bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) doivent, pour les questions de logement et d'aides financières, contacter la mission handicap du CROUS.

CROUS de Paris

Catherine Swiecicki

39 avenue Georges Bernanos Paris 5e

01 40 51 35 57

Accueil sur rendez-vous: mission.handicap@crous-paris.fr

Le SIUMPPS, Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

Accueille tous les étudiants d'Université de Paris gratuitement pour :

- Les examens de santé comprenant : Médecine préventive, Prévention gynécologie, Prévention dentaire, Consultations psychologiques, Sevrage tabagique, Vaccinations, Consultations nutrition
- Consultations aménagements pour étudiants en situation de handicap
- Certificats pour la pratique du sport, stages à l'étranger
- Suivi des étudiants étrangers primo arrivants hors UE

accueil@siumpps.parisdescartes.fr

[Consulter le site du SIUMPPS.](#)

Centre de santé

45 rue des Saints Pères à Paris 75006

01 42 86 21 29

Bâtiment Lamarck A
39 rue Hélène Brion
75013 Paris

Congés annuels :

Vendredi 24 juillet 2020 au soir au lundi 17 août 2020 au matin.

Durant cette période, Université de Paris sera fermée au public.

Service de la formation professionnelle et continue

Le service de la formation professionnelle et continue a pour principales missions :

- Mettre en œuvre l'action stratégique de l'université en matière de formation professionnelle et continue (DU/DIU, formations courtes, alternance, VAE/VAPP...) et veiller à l'application de la réglementation
- Apporter ses compétences aux équipes de formation des composantes pour la constitution d'une offre répondant aux besoins des entreprises et des institutions partenaires et proposer son expertise en terme d'ingénierie pédagogique
- Animer le réseau des correspondants de formation continue des composantes et en constituer le service référent.
- Mener des chantiers transverses propres à la formation continue afin de mettre en conformité notre activité et notre offre avec la réglementation
- Harmoniser les procédures des différents types de formations sur les plans administratif, contractuel, budgétaire, financier..., développer les outils de gestion de la relation client, assurer le suivi des conventions de formation continue, conduire une politique tarifaire et harmoniser la tarification des formations, constituer une force d'appui à la collecte annuelle de la taxe d'apprentissage
- Accueillir, informer, conseiller le public adulte en reprise d'études (ingénierie de financement, devis...)
- Produire les analyses, indicateurs d'activité, rapports annuels en matière de formation professionnelle et continue propres à en assurer le pilotage et à répondre aux enquêtes ministérielles
- Assurer le suivi de l'évaluation des formations par les stagiaires (développement d'outils, offre de services aux composantes, harmonisation des procédures)
- Conduire la communication interne et externe de la formation professionnelle et continue en lien avec la direction de la communication (salons, brochures, insertions publicitaires, réseaux sociaux, newsletters, emailing, forums, référencement, site...).

Bureau de la formation continue et professionnelle à l'UFR d'Etudes Anglophones :

Référente : Madame Sophie Rouquette sophie.rouquette@univ-paris-diderot.fr